

Communauté de communes de la Basse-Zorn



Rapport d'activités 2020



Edito du Président



Le rapport d'activité annuel est avant tout l'occasion de retracer les multiples actions menées par notre Communauté de communes, en étroite concertation avec les communes-membres. Il est par ailleurs un outil de communication et de valorisation des multiples champs d'intervention de notre EPCI.

L'année 2020, certes affectée par la crise sanitaire, a été néanmoins riche sur le plan des réalisations et des projets engagés sur notre territoire, situé à l'interface de l'Eurométropole de Strasbourg et de l'agglomération haguenauienne, tant pour les projets propres à l'intercommunalité qu'en ce qui concerne les opérations mutualisées avec les communes ou intercommunalités voisines.

Nous avons ainsi sensiblement progressé en dans la mise en œuvre de notre schéma de mutualisation, déployé sur différents axes concrets, consolidant le lien fort Communauté / communes.

L'année a été marquée par l'approbation en janvier du projet de territoire de la Basse-Zorn, qui va nous permettre de nous projeter jusqu'en 2030 en matière d'équipements, de services, de compétences, ..., en d'autres termes, de définir vers où et

comment nous voulons évoluer, en valorisant nos atouts dans une démarche concertée. Il nous reste désormais à en dégager les actions que nous commencerons à déployer à partir de 2021-2022.

Pendant la période de crise, notre Communauté de communes est restée présente aux côtés des entreprises de son territoire, pour les conseiller et les accompagner dans leurs démarches.

Sur le plan des travaux, des chantiers de voirie significatifs ont été menés en 2020, dont en particulier à Bietlenheim et à Weitbruch.

Nous avons enfin pu achever la liaison cyclable Hoerd-Geudertheim, au terme de quelques vicissitudes.

Le maillage cyclable est d'ailleurs appelé à être étoffé dans le cadre du futur plan de déplacement engagé dans le cadre de la mise en œuvre du projet de territoire.

En matière d'activités de plein air, un riche programme de sorties nature a été reconduit et l'ensemble des neuf circuits découverte en Basse-Zorn est désormais ouvert au public.

L'animation-jeunesse en Basse-Zorn a proposé un programme attractif tout au long de l'année en l'adaptant de façon ingénieuse en été, pour intégrer les contraintes nouvelles. La poursuite de l'implication de notre jeunesse témoigne, au sein du Conseil Intercommunal des Jeunes, de l'engagement vers une citoyenneté

responsable et active, qu'il convient de continuer à encourager.

Sur le plan des finances, nous constatons toujours une situation solide et saine, avec des frais de fonctionnement, une fiscalité et un endettement très contenus, ce qui a permis de conduire en 2020 la poursuite de notre ambitieux programme d'investissement, tout en continuant à accompagner les communes par des fonds de concours, en soutien de leurs projets structurants.

Mais, l'ensemble de ces projets et actions n'auraient pu se concrétiser sans le soutien sans faille de l'équipe des élus communautaires, en partie renouvelée en juin 2020, notamment des vice-présidents, ainsi que d'une équipe resserrée de collaboratrices et de collaborateurs particulièrement impliqués dans leurs missions respectives.

En conclusion, 2020 a été une année difficile sur le plan sanitaire, mais surtout une année qui s'inscrit dans la continuité d'une action préservée.

Poursuivons cette dynamique pour relever collectivement, au sein de notre espace intercommunal de développement et de solidarité les défis de demain.

Bonne lecture à vous !

Denis RIEDINGER

Président de la Communauté de communes de la Basse-Zorn

//////// Sommaire

1. La Communauté de communes.....	6
1.1. Les services communautaires	7
1.2. La Communauté de communes en chiffres	8
2. Mutualisation	13
3. Communication générale.....	17
3.1. Site Internet et Newsletter.....	18
3.2. Bulletins d'information.....	20
3.3. Vidéo « Basse-Zorn, un espace de vie »	20
3.4. Page Facebook	21
3.5. Panneaux électroniques.....	21
3.6. Presse.....	21
3.7. Plateforme de Gestion de la Relation Citoyenne	22
4. Développement.....	24
4.1. Service Emploi	25
4.2. Zones d'activités et animation économique	25
4.3. Lotissements d'habitation.....	31
4.4. Projet de territoire	31
5. Voirie	32
6. Environnement et cadre de vie	34
6.1. La gestion de l'eau.....	35
6.2. La gestion de l'assainissement.....	35
6.3. Le grand cycle de l'eau (GEMAPI)	35
6.4. Gestion des déchets	36
6.5. Atelier de jus de pommes et rucher communautaire de Bietlenheim	45
7. Tourisme et vie culturelle.....	46
7.1. Balades nature et patrimoine, pour une découverte de la Basse-Zorn	47
7.2. Circuits découverte en Basse-Zorn.....	49
7.3. Expositions à la Maison des Services.....	49
7.4. Promotion de la langue et la culture régionales	51

8. Aide à la Personne	52
8.1. Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes « La Solidarité » de Hoerdt.....	53
8.2. Réseau des bénévoles « aide aux aidants ».....	53
8.3. Actions de prévention Séniors	54
9. Prévention routière et surveillance de la voirie	55
9.1. Intervention dans les écoles.....	56
9.2. Opération « Gilet fluo »	57
9.3. Mise en place d'une surveillance de la voie publique dans l'objectif d'une maîtrise des problématiques liées au stationnement.....	57
10. Animation Jeunesse	59
10.1. Bilan du premier semestre 2020.....	60
10.2. Été 2020.....	63
10.3. Dernier trimestre 2020	66
11. Conseil Intercommunal des Jeunes.....	71
11.1. Premier semestre 2020	72
11.2. Deuxième semestre 2020	72



1. La Communauté de communes

La Communauté de communes est un lieu privilégié d'échanges, de débats, de réflexion, de décision et d'action, entièrement dédiée au développement et au rayonnement de ses sept communes et au service de ses habitants.

1.1. Les services communautaires

PRÉSIDENT

RIEDINGER Denis

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

GASSMANN Claude

SERVICE ADMINISTRATIF

DUMAS Sophie <i>Collaboratrice Direction Générale et Chargée de la communication</i>	PAULIN Anne-Pascale <i>Chargée de l'accueil et du soutien administratif</i>	KAMMER Brigitte <i>Chargée des ressources humaines et des affaires foncières (jusque fin décembre 2020)</i>
		PENVERN Sophie <i>Chargée des ressources humaines et de la mutualisation (à partir de fin novembre 2020)</i>

COMPTABILITÉ ET MARCHÉS PUBLICS

KREBS Christel
*Responsable des
finances et des
marchés publics*

BRUCKER Stéphanie
*Assistante comptabilité
et marchés publics*

SERVICE DÉVELOPPEMENT LOCAL

BADJECK Sandrine
Agent de développement local

SERVICE TECHNIQUE

ROUSSEL Didier
*Responsable du
Service Technique*

COQUARD Arnaud
*Responsable adjoint du
Service technique (à
partir de décembre
2020)*

FUCHS Béatrice
*Assistante administrative
(arrivée en juin 2020)*

MEYER Sébastien
Technicien

SERVICE ENVIRONNEMENT

GRASSER-STECK Chloé
Responsable du Service Environnement

ZINS Laetitia
*Assistante administrative
(50 %)*

RIEGERT Laurent
*Ambassadeur de la
prévention et du tri*

ANIMATION JEUNES

MAUDUIT Marc
*Animateur
Coordinateur du
service*

ROECKLIN Nicolas
Animateur

ROSSDEUTSCH Cyril
Animateur

Chloé KOEHLHOEFFER
Contrat apprentissage

MUTUALISATION

BARRY Karine (jusque mars 2020)
*Chargée de mission mise en œuvre du schéma
de mutualisation*

PRÉVENTION ROUTIÈRE ET SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

BERTEVAS Gérard
*Animateur du Centre de Prévention et d'Éducation
Routière et Agent de Surveillance de la Voie Publique
(50%)*

1.2. La Communauté de communes en chiffres

//////// Ressources Humaines

À la date du 31 décembre 2020, 14 emplois sont pourvus (titulaires et non titulaires), ce qui représente 12,7 équivalents temps-plein.

À cela s'ajoutent, dans le cadre de l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn, trois animateurs jeunes financés par la Communauté de communes et mis à disposition par la FDMJC du Bas-Rhin dans le cadre d'une convention de partenariat. Une apprentie, Chloé KOEHLHOEFFER, complète les effectifs animateurs.

Mouvements de personnel

L'année 2020 a été marquée par des mouvements de personnel importants avec :

- la prise de fonction en avril 2020 de la nouvelle Responsable du service environnement, Chloé GRASSER-STECK, suite à la mutation de Louise BLUM,
- l'arrivée fin novembre 2020 de Sophie PENVERN, en charge des ressources humaines et de la mutualisation, Brigitte KAMMER ayant fait valoir ses droits à la retraite en décembre 2020,
- la prise de fonction du responsable adjoint du service technique Arnaud COQUARD en décembre 2020 (suite à création de poste) et le recrutement d'une assistante administrative du service technique à temps complet, Béatrice FUCHS.

Mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel (RIFSEEP)

Dans sa séance du 17 novembre 2020, le Conseil communautaire a décidé de l'actualisation du RIFSEEP qui avait été mis en place en novembre 2018, en répondant aux objectifs suivants :

- prendre en compte la place de chacun dans l'organigramme de la collectivité et reconnaître les spécificités de certains postes ;
- valoriser l'expérience professionnelle ;
- prendre en compte le niveau de responsabilité des différents postes en fonction des trois critères d'encadrement, d'expertise, de sujétions ;
- renforcer l'attractivité de la collectivité.

Il s'agit aussi de prendre acte de la parution du récent décret intégrant le cadre d'emploi des techniciens.

Dépenses de personnel

Budget consacré au personnel (charges de personnel et frais assimilés) en 2020 : 609 643€.

Ratio dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : 22,9%

/////// Le budget

Les finances de la Communauté de communes sont ventilées entre un budget principal, trois budgets annexes et divers budgets spécifiques aux lotissements, non présentés pour ces derniers.

Le Budget Principal (CA 2020)		Le Budget Assainissement (CA 2020)	
<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses : 3 616 163,65	Dépenses : 3 313 080,33	Dépenses : 2 715 863,04	Dépenses : 1 785 866,01
Recettes : 5 105 217,06	Recettes : 5 649 862,54	Recettes : 4 519 057,92	Recettes : 3 281 119,26
Le Budget Eau (CA 2020)		Le Budget Ordures Ménagères et assimilés (CA 2020)	
<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses : 3 251 170,15	Dépenses : 458 044,59	Dépenses : 1 147 061,50	Dépenses : 34 738,07
Recettes : 4 247 472,69	Recettes : 1 086 966,24	Recettes : 1 913 138,10	Recettes : 1 664 296,15

//////// L'investissement

La mise en œuvre des politiques communautaires se traduit principalement par des opérations d'investissement.

Ainsi, les dépenses d'investissement hors charges de la dette ont représenté **4 350 961€**.

Ces dépenses sont pour l'essentiel liées :

- aux travaux de voirie
- au réseau d'assainissement
- au réseau d'eau.

//////// Les recettes et l'épargne

Les recettes réelles (hors amortissements) de la Communauté de communes, reprise des résultats 2019 incluse, s'élèvent à **24 054 482 €**.

Elles se répartissent entre la section de fonctionnement et d'investissement, respectivement à hauteur de **63,06 %** et de **36,94 %**.

Rapportées à l'habitant, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **865,67 €** et les recettes réelles d'investissement à **507,14€** (ce ratio mesure les moyens financiers récurrents de la Communauté de communes).

La fiscalité

Le potentiel fiscal de la collectivité est de **219,61 € par habitant**.

Les compensations fiscales

La part des compensations fiscales représente **1,29 % des recettes fiscales directes**, soit un produit total de **48 014 €**.

Un fonds de garantie individuelle des ressources (FNGIR) a été institué en 2010. La Communauté de communes est ponctionnée annuellement à ce titre à hauteur de **430 311 €**.

En outre, la péréquation horizontale a été renforcée en 2012 avec la création du **FPIC** (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales). Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités pour la reverser à d'autres moins favorisées. En 2020, le territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn a contribué à ce fonds pour un montant de **578 155 €**. La Communauté de communes en a pris en charge **312 899 €** de façon dérogatoire.

Les dotations

Au total, les dotations de l'Etat atteignent 487 850 € en 2020.
Le fonds de compensation de la TVA perçu en 2020 est de 411 706€.

////// La dette

L'emprunt fait partie intégrante des ressources budgétaires d'une collectivité. Il finance l'investissement et n'est pas affecté à une opération spécifique. La politique de l'emprunt est un volet important dans la gestion de la Communauté de communes. Il s'agit de financer les pics d'investissement sans accroître la pression fiscale, tout en conservant des équilibres financiers sains.

La structure de l'encours de la dette

Au 31 décembre 2020, l'encours de la dette s'élève à 6 680 971 €.

Cet encours se répartit en un portefeuille de 7 contrats :

		Durée	Taux	Fin	Capital d'origine	Capital restant au 31/12/20
Budget Principal	Banque Postale	2 ans	0,26%	2022	1 850 000€ **	1 850 000€
	CA	18 ans	0,89%	2038	2 000 000 €	1 897 085 €
Budget Assainissement	CCM	20 ans	4 %	2023	1 300 000 €	259 520 €
	CCM	15 ans	3,60 %	2024	1 000 000 €	321 165 €
	CDC	25 ans	2,25 % *	2038	1 500 000 €	1 065 000 €
	CA	25 ans	3,47 %	2038	1 500 000 €	1 095 000 €
Réseau Eau	CE	15 ans	1,39 %	2032	252 000 €	193 200 €

* Taux variable

** Emprunt relais reconversion EPSAN

Endettement et situation financière

Au 31 décembre 2020, la Communauté de communes fait état d'une dette de 214,12 € par habitant en Budget Principal, de 11,04 € par habitant en

Budget Annexe Eau et de 156,61 € par habitant en Budget Assainissement. Il n'y a aucun encours sur le Budget Ordures Ménagères.

//////// Les fonds de concours

Le 28 septembre 2020, le Conseil communautaire a approuvé un nouveau dispositif de fonds de concours conduisant à conforter le soutien financier de la Communauté de communes en faveur de l'investissement des communes-membres.

Fonds de concours attribués en 2020 :

Délibération	Commune	Objet	Montant
28/09/2020	GEUDERTHEIM	Aménagement d'une structure périscolaire / maternelle	150 000 €
14/12/2020	HOERDT	Restructuration et extension du centre culturel	150 000 €



2. Mutualisation

La Communauté de communes et ses communes-membres sont engagées dans la déclinaison du schéma de mutualisation approuvé fin 2015.

La mise en œuvre d'actions communes à l'échelle communautaire s'est poursuivie en 2020 selon les axes ci-dessous.

//////// Groupements de commandes – marchés mutualisés

L'année 2019 a été marquée par une forte montée en puissance de la mutualisation en matière de commande publique. L'année 2020 s'inscrit dans la prolongation de cette dynamique :

- en 2019, une convention de groupement de commande a été signée afin de permettre la passation de marchés mutualisés concernant les contrats de vérification, de maintenance et d'entretien des équipements et installations (cloches et horloges, entretien des équipements sportifs et aires de jeux....).
Fin 2020, a eu lieu [l'attribution du marché de maintenance des ascenseurs](#) dans le cadre de ce groupement de commande.

De [fortes économies](#) sont attendues sur la durée totale de 5 ans de ces marchés, pouvant aller jusqu'à 39% (pour la sécurité et incendie), 43% (pour les machines à affranchir) et même 50% (pour les cloches et horloges).

- dans la suite de ces marchés et afin de faciliter la préparation des prochaines étapes, une prestation de [recensement des équipements et contrôles réglementaires](#) afférents, a été commandée début 2020 à bureau VERITAS via l'UGAP et prise en charge par la Communauté de communes pour l'ensemble des bâtiments communaux et communautaires.

Les résultats de ce recensement détaillé ont été diffusés aux représentants des communes pour tous les contrôles à mener (qualité de l'air, amiante, légionellose, contrôles électriques...), ce qui a permis de disposer d'un [état des lieux complet bâtiment](#) par bâtiment pour chaque commune, avant le lancement des marchés pour les domaines concernés.

- Sous la conduite du nouveau Vice-Président en charge de la mutualisation, de nouvelles actions de mutualisation en matière de commande publique ont été programmées telles que :
 - la mise en place d'un [groupement de commande pour les marchés d'assurances](#) pour la période 2022-2024 entre la CCBZ et les communes intéressées ;
 - la mise en œuvre d'un [groupement de commandes pour les contrôles réglementaires](#) (qualité de l'air, légionellose et amiante dans un premier temps et contrôles installations techniques dans un deuxième temps).....

//////// Mutualisation des logiciels et des applicatifs

Logiciel de rédaction des marchés publics

Le logiciel utilisé par la CCBZ pour la rédaction des pièces de marchés a été étendu à l'ensemble des communes à compter de 2020, avec une formation, l'ensemble ayant été financée par la Communauté de communes.

//////// Réunions d'échange entre agents et formations des agents

Réunions d'échange entre agents

- Le groupe de travail « matériels techniques et engins » avait émis l'idée d'organiser des réunions d'échange entre les assistants de prévention de chaque commune afin d'échanger sur les difficultés et les différentes situations auxquelles ils ont été confrontés. Suite à la crise sanitaire, cette réunion a été décalée sur 2021.
- D'autres réunions d'échange du même type sont appelées à être organisées sur des thématiques différentes.

Déploiement du SIG avec l'intégration de nouvelles données et formation aux agents

- Evolution de la base : il est important de pouvoir disposer de nouvelles couches de données et de mises à jour régulières, afin de disposer d'informations fiables sur lesquelles s'appuyer (notamment pour des projets de travaux) ; les communes ont ainsi été invitées à faire remonter leurs attentes (réseaux humides, éclairage publics) ;
- Consultation des données : une formation commune est à l'étude avec les agents intéressés des communes à la Maison des services.

Formation territorialisée

Une convention triennale portant sur la mise en place d'un parcours de formation territorialisé a été signée à l'automne 2019, avec la Communauté d'agglomération de Haguenau et le CNFPT permettant l'organisation, sur nos territoires, de formations sur des thématiques proposées par les collectivités. Plusieurs modules ont pu se tenir et d'autres sont planifiés pour la filière administrative et la filière technique.

Le bilan des actions de formation conduites en 2020 a pu être fait lors d'une réunion du Comité de pilotage associant la CCBZ, la Communauté d'agglomération de Haguenau et la Délégation du CNFPT-Antenne du Bas-Rhin, faisant ressortir qu'un certain nombre d'agents de la CCBZ ont pu bénéficier des formations proposées (secrétaires de mairie, agents techniques polyvalents) malgré les annulations liées au contexte sanitaire.

//////// Prêt de matériels techniques et achats groupés de matériel

Prêts de matériels techniques

Un inventaire complet des matériels dont disposent la Communauté de communes et les communes a été réalisé. Il a été diffusé auprès des élus et des agents.

Lorsqu'une commune a besoin d'un matériel, elle peut en faire la demande à la commune propriétaire, identifiée dans un fichier en partage.

Achats de matériels (matériels manquants, renouvellement de matériels....)

Pour répondre à des besoins communs (matériels obsolètes ou manquants...), il est envisagé l'achat groupé de matériels pour mise à disposition des communes participantes.

//////// Entretien des caniveaux : achat d'une balayeuse

L'achat d'une balayeuse a été clairement posé en 2020 pour permettre l'entretien des caniveaux à l'échelle du territoire de la Communauté de communes, dans une logique de propreté urbaine, environnementale et de préservation du cadre de vie. Le projet d'acquisition a été mis à l'étude, avec un retour d'expériences d'autres collectivités en ayant fait l'acquisition.

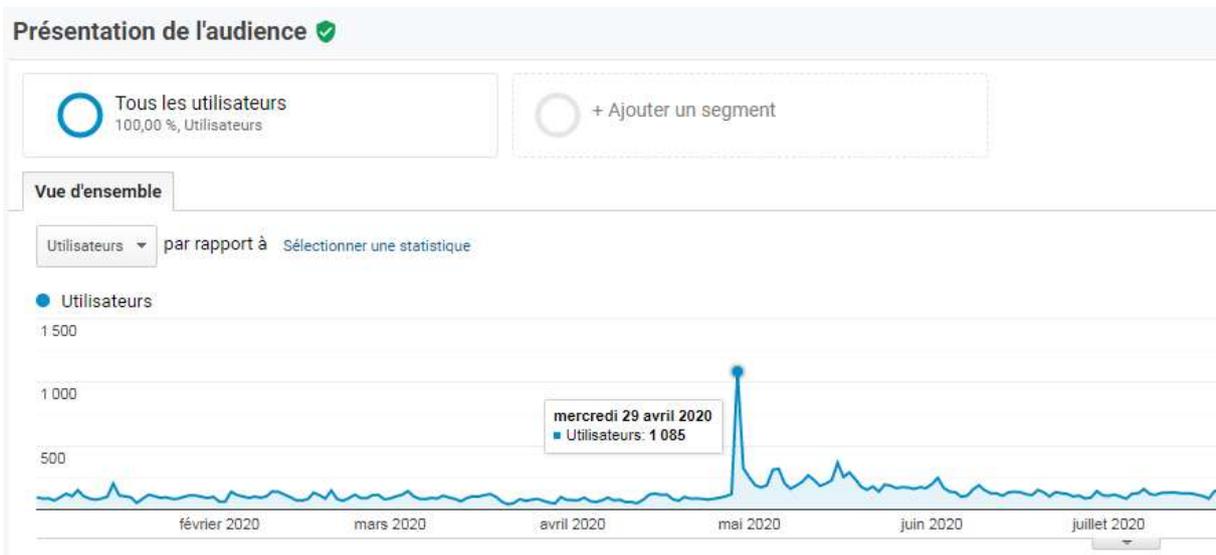


3. Communication générale

La Communauté de communes informe ses citoyens via divers supports de communication tout au long de l'année.

3.1. Site Internet et Newsletter

Le [site Internet](#) de la Basse-Zorn est mis à jour régulièrement (actualités, offres d'emploi, événements, ...).



Un pic a été constaté le 29 avril avec 1.085 connections au site, alors que la moyenne quotidienne est plutôt autour d'une centaine.

50.0547 connections ont été comptabilisées en 2020, avec 102.547 pages vues.

Les pages les plus consultées ont été les suivantes :

Page ?	Pages vues ? ↓
	102 547 % du total: 100,00 % (102 547)
1. /fr/cc-basse-zorn.fr	14 871 (14,50 %)
2. /FR/Preserver/Gestion-dechets/Decheteries-points-apports-volontaires.html	6 014 (5,86 %)
3. /FR/Preserver/Gestion-dechets/Calendriers-collecte.html	3 504 (3,42 %)
4. /FR/Decouvrir/Randonnees-pied-ou-velo/Circuits-Decouverte-en-Basse-Zorn.html	3 059 (2,98 %)
5. /fr/Actualites/Masques_pour_les_citoyens-01278	2 222 (2,17 %)
6. /FR/Presentation/Publications/Deliberations.html	2 059 (2,01 %)
7. /fr/Actualites/	1 940 (1,89 %)
8. /FR/Actualites	1 775 (1,73 %)
9. /FR/Decouvrir/Patrimoine-historique/Maisons-alsaciennes-traditionnelles.html	1 748 (1,70 %)
10. /FR/Decouvrir/Randonnees-pied-ou-velo/Parcours-sante.html	1 622 (1,58 %)

L'[extranet](#), espace complètement sécurisé et exclusivement réservé aux élus de la Communauté de communes, permet à chaque délégué de consulter les documents émanant de la collectivité (PV des réunions de Bureau, des commissions, etc.) en se connectant grâce à ses identifiants personnels.

La Communauté de communes a créé une [newsletter](#) diffusée mensuellement depuis février 2017 aux abonnés qui s'inscrivent sur le site Internet (bas de page).

Celle-ci permet de rester facilement informé des dernières actualités de la collectivité et a pour ambition de favoriser le lien entre l'usager et l'administration. Ainsi en 2020, [9 newsletters](#) ont été envoyées aux abonnés.



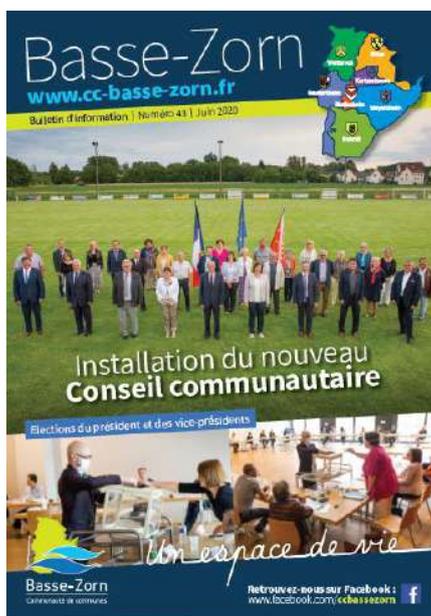
3.2. Bulletins d'information

Le bulletin intercommunal est l'un des outils clé pour communiquer auprès habitants et entreprises du territoire. Sa présentation générale se veut structurée et aérée afin d'apporter clarté et modernité à sa lecture.

Son contenu a pour objectif d'informer sur la vie de la collectivité, ses réalisations et ses projets.

Deux bulletins d'information "Basse-Zorn, un espace de vie" ont été édités en 2020 : en juin (16 pages) et en décembre (20 pages).

Les calendriers des fêtes et manifestations, habituellement édités en parallèle, ont été suspendus car l'annulation des événements et le manque de visibilité sur les protocoles à venir ne permettaient pas la publication d'une telle brochure.



n° 43 juin 2020



n° 44 décembre 2020

3.3. Vidéo « Basse-Zorn, un espace de vie »

La vidéo de 3,38 minutes, produite par TOM&CO en lien avec la Commission Communication a été finalisée en décembre 2020.

Elle présente la Basse-Zorn de façon dynamique et moderne en mettant en valeur ses atouts et les opportunités / activités présentes sur son territoire.

La diffusion sur la page Facebook de la CCBZ de cette vidéo a atteint plus de 13.200 utilisateurs et généré 568 réactions, commentaires et partages. La vidéo est également visible depuis le site internet de la Communauté de communes.

3.4. Page Facebook

La page Facebook de la Communauté de communes, initiée en 2016, est active. Des actualités sont régulièrement publiées, en lien avec les compétences et activités de la collectivité. La page comptait **1.021 abonnés** au 31 décembre 2020 contre 762 au 31 décembre 2019.

Une très belle et large progression des abonnements qui peut être corrélée à la volonté des administrés de mieux suivre les informations gouvernementales liées à la crise sanitaire et impactant les territoires.

Total des mentions J'aime la Page : 1 021



3.5. Panneaux électroniques

Toutes les communes ont été dotées de panneaux électroniques en 2016. Ceux-ci permettent d'émettre des messages variables en direction de la population, avec pour objectif de diffuser des informations variées d'intérêt général liées à la vie des communes et de la Communauté de communes.

3.6. Presse

Au cours de l'année 2020, 35 articles sont parus dans la presse locale, principalement les Dernières Nouvelles d'Alsace, mais également dans le MAXIFLASH (hebdomadaire gratuit). Les thèmes sont relativement variés : actions de l'Animation-Jeunesse, balades nature, voirie et travaux, tri des

déchets ou encore permanences à la Maison des Services, ... les principaux champs de compétences de la Communauté de communes ont été retracés tout au long de l'année.

BASSE-ZORN Conseil communautaire

Des pistes pour connecter les territoires entre eux



Les élus de la communauté de communes de la Basse-Zorn réunis lundi soir au centre culturel et sportif de Kurtzenhouse ont voté le lancement d'une étude visant à améliorer et développer les déplacements dans le territoire.

Près de trente points figuraient à l'ordre du jour du conseil communautaire de la Basse-Zorn. Des délibérations assez techniques, dont l'une concernait notamment l'engagement d'une étude sur la mobilité en vue de l'élaboration d'un plan global de déplacement (PGD). L'objectif de ce plan, qui fait partie du projet de territoire approuvé par les élus en janvier 2020: améliorer et développer les déplacements au sein du territoire et les connexions avec les territoires voisins tout en favorisant les déplacements des piétons et des cyclistes et l'intermodalité. L'étude prendra en compte l'intégralité des besoins en matière de transports en commun, de transport à la demande ou encore de déplacements doux. Pour cela, des habitants, associations, agriculteurs, restaurateurs, etc. ont déjà été consultés.

Une des priorités de la communauté de communes est de pallier le manque de pistes cyclables en créant un maillage entre les sept communes de la CCBZ - aujourd'hui seules deux pistes cyclables ont été aménagées entre Geudertheim et Hoerd et entre Biellenheim et Weyerstein - et de connecter ce nouveau réseau cyclable aux autres territoires (Euromé-

trôle, agglomération de Haguenau, Pays rhénan...). L'idée, c'est d'inciter les habitants de la CCBZ d'aller à la gare, au travail ou à l'école à vélo plutôt qu'en voiture. Les voies en question restent à définir, une partie pourra sans doute être aménagée en site propre, le long de certaines routes départementales.

Un projet sur deux mandats

Parmi les différents scénarios qui seront proposés par l'Adelus (Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise), les élus choisiront les actions qu'ils souhaitent développer avant leur mise en œuvre concrète qui devrait s'étaler sur une dizaine d'années. Ils ont, lundi soir, décidé de confier à l'Adelus la mission d'accompagnement pour le lancement de cette étude pour un montant de 49 000 euros - montant susceptible d'être cofinancé à hauteur de 20 000 euros par l'Adelus en plus d'un éventuel soutien financier du

Département.

La communauté de commune a par ailleurs attribué un fonds de concours de 150 000 euros à la commune de Geudertheim pour son projet d'aménagement d'un nouveau site périscolaire pour les enfants de la maternelle. Chaque commune membre a en effet la possibilité de solliciter la collectivité afin de bénéficier de 150 000 euros pour ses projets d'investissement (à raison de 150 000 euros par mandat et par commune). La CCBZ a également signé une convention de partenariat avec le Département, la CAF et la commune de Geudertheim pour permettre à cette dernière de bénéficier de 250 000 euros au titre du fonds d'attractivité et de développement mis en place par le Département pour les projets structurants des EPCI et des communes. L'ouverture de ce nouvel équipement, d'un coût prévisionnel de 2,8 millions d'euros HT, est prévue à la rentrée scolaire 2021-2022.

E. S.

HOERDT Ère digitale

Label « Territoires, villes et villages internet »

La commune de Hoerd et la communauté de communes de la Basse-Zorn ont été dernièrement labellisées « Territoires, villes et villages internet ».

L'association Villes Internet, fondée en 2002, a pour mission de défendre les valeurs républicaines, de service public et de démocratie locale, dans une société où l'accès à internet est devenu un droit humain fondamental reconnu par l'ONU.

Le 4 février dernier, plus de 400 maires, élus et agents du réseau Villes Internet étaient présents lors de la remise du 21^e label national « Territoires, Villes et Villages Internet » à Martigues (Bouches-du-Rhône). Ce label concerne des collectivités de toutes tailles et dans tout le pays, qui reçoivent de 1 à 5 @ (arobases).

Si la commune de Hoerd est engagée dans ce processus depuis plusieurs années, et détient 3 @, c'est la pre-

mière fois, en 2020, que la communauté de communes de la Basse-Zorn participait à l'obtention du label, avec un résultat de déjà 2 @.

Cette labellisation souligne la volonté politique forte des deux collectivités, ainsi que l'efficacité des agents publics territoriaux dans le déploiement de services publics numériques, toujours plus fidèles aux attentes des citoyens.

Webcimetières

La commune de Hoerd et la communauté de communes de la Basse-Zorn sont ainsi engagées dans la mise en place de services numériques performants et adaptés aux besoins des citoyens. Hoerd était l'une des deux premières communes à proposer l'appli Webcimetières et les deux collectivités proposent depuis février 2020 des plateformes de gestion de la relation citoyenne où les habitants peuvent faire leurs démarches, par exemple une demande de carte d'identité ou

encore une ouverture de compte pour les ordures ménagères, de façon complètement dématérialisée.

Maintenir la continuité des services publics

Il s'agit d'une volonté affirmée des élus de proposer un internet local citoyen à la disposition de chacun et dans l'intérêt général. Ces dispositifs numériques répondent à notre ère digitale, à une demande des citoyens toujours plus connectés et, dans le contexte sanitaire actuel, permettent également de maintenir la continuité des services publics tout en limitant les contacts physiques.

En 2020, 21 collectivités ont concouru à ce label dans le Grand Est, sur 232 au niveau national. Sur ces participations, on dénombre treize « Territoires internet » (à savoir des communautés de communes et d'agglomérations), dont la Basse-Zorn.

www.villes-internet.net

3.7. Plateforme de Gestion de la Relation Citoyenne

Une plateforme de gestion de la relation citoyenne (GRC) a été développée et créée avec l'aide du prestataire LOCALÉO-DOCAPOST.

Il s'agit d'une solution d'e-services donnant aux citoyens la possibilité de réaliser toutes leurs démarches de manière simplifiée auprès d'une collectivité, en mode dit « multicanal », sur internet ou depuis leur smartphone.

De façon concrète, le citoyen peut réaliser des démarches administratives (ouverture d'un compte ordures ménagères, demande de matériel compostable, déclaration d'une entreprise nouvellement implantée, problème lié à la voirie, demande de rendez-vous,...) et communiquer avec le moyen de son choix. La collectivité peut suivre les demandes et signalements de l'administré et le tenir informé en temps réel du suivi de son dossier.

De nouveaux services pourront être proposés en fonction des évolutions de la collectivité. L'objectif est avant tout d'assurer une meilleure proximité tout en optimisant la qualité du service rendu.

Après la formation des agents concernés à l'utilisation de la plateforme, cette dernière a été mise en ligne en mars 2020.



Une **vingtaine de formulaires dématérialisés** sont accessibles par les usagers depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Les administrés peuvent également utiliser un **coffre-fort numérique** permettant de stocker des justificatifs et documents de façon sécurisée et **utiliser un compte citoyen France Connect**, pour se connecter facilement sans créer et utiliser une multitude de comptes.

Entre mars et décembre 2020, la plateforme recense la création de **298 « comptes citoyens »**, tous enregistrés à l'initiative des administrés.

305 demandes ont été transmises via les différents formulaires, dont 239 ont été des réponses à une demande de mise à jour de la composition des foyers pour le Service environnement. Les autres demandes ont eu pour objets principaux des ouvertures et clôtures de comptes pour les ordures ménagères (Service environnement) et des demandes de branchements (à destination du Service technique).



4. Développement

Participer à l'animation du territoire, contribuer au développement des services et des équipements locaux, améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens, telles sont les vocations de la politique intercommunale de développement local.

4.1. Service Emploi

Un Espace Emploi est à la disposition des recruteurs et demandeurs d'emploi dans les locaux de la Communauté de communes. Il permet, aux recruteurs de diffuser leurs offres localement et en aux personnes en recherche d'emploi d'en trouver proche de chez eux.

Durant cette année particulière, marquée par deux mesures de confinement et de restriction de certaines activités, l'Espace Emploi a accueilli 7 personnes et enregistré 7 offres d'emploi.

Les permanences de la Mission locale accueillant les jeunes de la Communauté de communes en recherche d'emploi ont également été suspendues une bonne partie de l'année.

4.2. Zones d'activités et animation économique

L'année 2020 aura été marquée par deux périodes de confinement et des fermetures administratives pour un certain nombre d'établissements, plus ou moins conséquentes en fonction du secteur d'activité (commerces non essentiels, hébergement, restauration, évènementiel, salle de sport, ...).

Dès le début de la crise, la Communauté de communes a apporté son soutien et s'est mobilisée, aux côtés de l'Etat, de la Région Grand Est, de l'ADIRA, des chambres consulaires et de l'ensemble des partenaires du monde économique pour accompagner les entreprises au mieux durant cette période.

La Communauté de communes a, en outre, cofinancé le Fonds RESISTANCE à destination des petites structures

La Région Grand Est, les Conseils Départementaux, les EPCI du Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires, ont proposé un accompagnement sous-forme d'avance remboursable (sans intérêt) pour renforcer la trésorerie des associations employeuses, entrepreneurs, micro entrepreneurs et petites entreprises dont l'activité a été impactée par la crise sanitaire.

Ce fonds s'est inscrit dans un principe de subsidiarité, en complément des autres dispositifs opérés par l'Etat et les collectivités territoriales, et a notamment permis une intervention « en dernier ressort ».

A noter que la Communauté de communes a été chargée d'instruire les demandes d'entreprises.

En 2020, la [Communauté de communes](#) a [abondé ce fond](#) d'un montant de **34 564 €** sur un total de 138 256 € destinés aux entreprises du territoire jusqu'au 30 juin 2021.

Fin décembre, 50 000 € ont été attribués à 4 entreprises du territoire afin de leur permettre de passer le cap de la crise.

//////// Vente de terrains en micro-zones d'activités

En 2020, 5 terrains (97,60 ares) ont été commercialisés sur l'ensemble des zones d'activités du territoire pour un montant total de 393 207,43 €.

ENTREPRISE	SURFACE EN ARES	MONTANT EN EURO
ZA GRIES		
BAST AUTO	16,03	55 157,73
MENUISERIE VIEIRA	37,45	130 611,65
ZA WEYERSHEIM		
KRESS PASCAL	10,69	39 262,55
JVB	14,12	51 860,36
ZA DU BIRKEN		
FALK	19,31	116 315,14

//////// Ouverture de secteurs à vocation économique

En 2020, l'ensemble des zones d'activités de la Communauté de communes est entièrement commercialisé. Afin de conforter sa position économique, la Communauté de communes a décidé d'ouvrir du foncier économique.

Création de la micro-zone d'activités de Weitbruch

La Communauté de communes a lancé la création de la micro-zone d'activités de Weitbruch, zone de desserrement et a organisé en octobre une réunion publique avec les entreprises de la Commune susceptibles d'être intéressées par ce projet dans le cadre de leur développement.

Une fois le projet précisé, une consultation sera lancée pour la maîtrise d'œuvre.

Projet de reconversion du site de l'EPSAN et ouverture à l'urbanisation de 17 ha de terrains contigus

En 2020, la Communauté de communes qui a récemment acquis les 17 ha de terres classées en IIAUX avoisinants le site de l'EPSAN du Conseil départemental et la société BROWNFIELDS, sous compromis de vente avec l'EPSAN, ont avancé sur le projet de reconversion de la friche hospitalière de l'EPSAN.



Pour faire aboutir le projet, trois procédures doivent être conduites :

- la [déclaration de projet](#) emportant mise en compatibilité du PLU de Hoerdt réalisée par l'ATIP,
- l'instruction du [permis d'aménager](#) par l'ATIP,
- la délivrance d'une [autorisation environnementale unique](#) au projet par le Préfet

Compte-tenu de l'envergure du projet et de son intérêt stratégique pour la Communauté de communes, le Conseil communautaire nouvellement installé a confirmé le portage par la Communauté de communes de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Hoerdt et confié à l'ATIP la mission d'accompagnement technique.

Dès le mois de septembre, un COPIL composé des membres de la Commission développement économique de la Communauté de communes et des membres de la Commission urbanisme de la Commune de Hoerdt a été mis en place afin d'avancer dans cette procédure visant à ouvrir à l'urbanisation les 17 ha de terrains contigus à l'EPSAN.

En parallèle, la Communauté de communes a travaillé en étroite collaboration avec la société BROWNFIELDS sur le projet d'aménagement et veillé à ce que tous les aspects soient étudiés en profondeur. Ainsi, à titre d'exemple, un groupe de travail chargé d'étudier les impacts du projet sur le trafic routier a été mis en place dès le mois de novembre et réunit les techniciens de la CEA, de l'EMS, ...

Le projet d'aménagement porté par BROWNFIELDS qui consiste, d'une part à réhabiliter le site de l'EPSAN en conservant une partie des bâtiments et d'autre part à aménager le secteur situé au nord de l'EPSAN récemment acquis par la Communauté de communes répond aux enjeux du territoire :

- **résorber une friche hospitalière** et optimiser la consommation foncière,
- préserver les richesses du site et son histoire par la **conservation du patrimoine bâti remarquable** et la valorisation des ressources paysagères et naturelles,
- accueillir des activités économiques dans un parc d'activités qualitativement supérieur,
- garantir **la qualité architecturale** des futures constructions,
- veiller à une **mixité fonctionnelle** au sein du site afin de répondre à tous les secteurs économiques, aussi bien endogènes qu'exogènes,
- disposer de lots économiques suffisamment dimensionnés (> 5ha) pour répondre à des entreprises pourvoyeuses d'activités et d'emplois dans un territoire Nord-Alsacien et Euro Métropolitain qui n'en proposent quasiment plus,
- créer les conditions propices au **développement d'espaces de travail innovants** (espaces de coworking, hôtels d'entreprises, services aux salariés mutualisés...),
- veiller à **une bonne intégration des circulations** automobiles et douces au sein du site.

//////// Gestion des zones d'activités et animation économique

Dans ce contexte sanitaire particulier, un certain nombre d'animations économiques n'ont pas pu être organisées : les journées d'échanges avec les entreprises, la journée « Alsace Artisanat Tour » chez nos artisans,... L'Assemblée Générale ordinaire du GIE qui se tient habituellement en décembre de chaque année a également été reportée en janvier 2021.

Mise en fourrière des véhicules

2020 a été l'année de la mise en place du partenariat avec le garage VINCENT de Surbourg et la Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau, qui a permis l'évacuation des véhicules en stationnement gênant, souvent abandonnés et plus en état de rouler.

En décembre 2020, les premiers véhicules ont été évacués du Parc d'activités du Ried.

Lien avec les entreprises et le GIE du RIED

En cette année particulière, la Communauté de communes s'est montrée plus que jamais **solidaire et aux côtés des entreprises** pour les accompagner durant la **crise sanitaire** (informations régulières sur les aides accordées, orientations, accompagnement dans les démarches, soutien financier via le fonds Résistance, prise de contact,...).

Le lien avec les entreprises est quotidien. Que ce soit dans le cadre de la gestion de cette crise économique majeure ou pour des questions relatives à l'aménagement des zones, à la mise en place de certains services, aux offres et demandes de locaux disponibles, aux différentes aides pouvant leur être accordées dans le cadre de leurs projets, etc., les entreprises (de l'ensemble du territoire) ont le réflexe de se mettre en relation avec la Communauté de communes, qui entretient par ailleurs **une relation étroite avec le GIE du RIED**, associé à l'ensemble des démarches engagées par elle sur le Parc d'Activités du Ried. La collectivité apporte un **soutien administratif au GIE**, qui tient une permanence au sein de ses locaux les mardis et jeudis matins, de 10 h à 12 h.

Le 16 janvier 2020, la Communauté de communes conviait l'ensemble des **acteurs économique des zones d'activités** (Hoerdtd, Weyersheim, Geudertheim et Gries) aux traditionnels **vœux du Président**, l'occasion pour la collectivité de présenter sa **politique de développement aux entreprises**, de les rencontrer, de se tenir informée de leurs éventuels projets en cours et de passer, avec leurs représentants, un moment en toute convivialité.



//////// Action en faveur du commerce de proximité

Les **commerces de proximité** contribuent largement à la qualité de la vie en Basse-Zorn. Cependant, les évolutions sociétales et sociales modifient les besoins et les attentes des habitants et se traduisent par des changements dans les modes de consommation fragilisant le commerce traditionnel et le transformant en un secteur en transition.

Le maintien des commerces de proximité est un **enjeu majeur** pour la **qualité de vie** des habitants du territoire et la vitalité des cœurs de villages. Un grand volet de notre Projet de territoire est d'ailleurs consacré à cet objectif.

Pour cela, nos actions sont diverses...

La Communauté de communes participe notamment au financement des **Trophées Qualité Accueil** et a reconduit le **partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)**. Partant du principe que la qualité de l'accueil et du service est un élément essentiel de différenciation, cette démarche nous a paru être une bonne occasion pour vérifier, pour ceux qui le souhaitent bien sûr, l'adéquation des services proposés aux attentes clients.

Ainsi, jeudi 23 janvier 2020, la Communauté de communes a accueilli à la Maison des services la remise des Trophées aux **6 récipiendaires de la Basse-Zorn** (des commerçants et de Hoerdt et de Weitbruch). Preuve en est que nos commerçants sont dynamiques et performants dans la qualité de l'accueil et le conseil !



*Les Trophées Qualité Accueil 2020,
en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie*

Accueillis par Denis RIEDINGER, Président de la Communauté de communes, les 6 lauréats se sont vu remettre les trophées par le Sénateur Claude KERN, Pierre GROSS, Vice-Président de la Communauté de communes en charge du développement économique, les vice-présidents de la Communauté de communes et maires Fernand HELMER et Patrick KIEFFER, ainsi que le représentant local de GROUPAMA, partenaire de l'opération, Claude WACKERMANN.

Les lauréats 2020 :

- [Boucherie Charcuterie FECHTER](#), Weitbruch - Trophée Qualité Accueil 1
- [COJOUEST La Confiserie](#), Hœrdt - Trophée Qualité Accueil 1
- [ESCALE ESTHETIC](#), Hœrdt - Trophée Or 2
- [HOERDT OPTIQUE](#), Hœrdt - Trophée Or 2
- [LA BOUTIQUE DU SOMMELIER](#), Weitbruch - Trophée Or 2
- [BULLES D'R](#), Hœrdt - Trophée Diamant 3

La Communauté de communes de la Basse-Zorn apporte une [contribution](#) à hauteur de [100 € HT pour les participants professionnels](#) éligibles situés sur le territoire, le coût étant grâce à cela ramené à 114,50 € HT par participant.

4.3. Lotissements d'habitation

La Communauté de communes a poursuivi la commercialisation du dernier lotissement d'habitation en 2020.

- ▶ 4 terrains ont ainsi été vendus dans le lotissement « Les Hauts de la Zorn » à Weyersheim

4.4. Projet de territoire

Après avoir [adopté](#) les [orientations](#) et les [grands axes](#) du projet de territoire lors de sa séance du Conseil communautaire du 20 janvier 2020, la Communauté de communes s'est remise au travail. La fin d'année a été consacrée à la priorisation des actions à mener.

En 2021, les conditions de leur mise en œuvre seront définies. Des actions seront planifiées en vue de la mise en œuvre en 2022-2023. Concrètement, il s'agira de déterminer pour chaque action, les conditions techniques, statutaires et réglementaires de leur mise en œuvre ainsi que d'identifier et d'impliquer les acteurs respectifs.





5. Voirie

La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie sont assurés par la Communauté de communes de la Basse-Zorn afin de permettre aux citoyens de circuler en toute sécurité.

Les efforts consentis par la Communauté de communes en 2020 pour le développement et l'amélioration des infrastructures routières ont représenté en dépenses 1 398 726 € TTC (selon compte administratif) et les encours sont de 703 399 € TTC.

Ces travaux sont classés en deux catégories : réhabilitation ou aménagement lourd, selon l'état de l'existant. Dans certains cas, l'éclairage public est mis à niveau et le réseau de distribution téléphonique est mis en souterrain.

Travaux attribués en 2020		
Objet	Montants TTC	Entreprises attributaires
Programme de voirie 2020		
Travaux de voirie à Bietlenheim	267 228,00€	PONTIGGIA
Travaux de réseaux secs à Bietlenheim	67 786,00€	FRITZ
Travaux de voirie à Weitbruch	328 901,00€	JEAN LEFEBVRE
Travaux de voirie et réseaux secs à Weitbruch	142 119,00€	FRITZ
TOTAL GENERAL	806 034,00€	



6. Environnement et cadre de vie

Le territoire de la Basse-Zorn bénéficie d'une faune et d'une flore très variées et se distingue par ses paysages aux multiples facettes. Pour pérenniser ces ressources, des actions de préservation et de valorisation de l'environnement sont mises en œuvre.

6.1. La gestion de l'eau

La production et la distribution d'eau sont assurées par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin.

Les données 2020 sont les suivantes :

- prix de l'abonnement (part fixe) : 18,29 € HT/an
- prix du m³ d'eau : 0,87 € HT
- ventes totales : 751 667 m³
- travaux d'investissement réalisés sur le réseau : 113 398 € HT
 - conduite sur 251,70 ml, rue Principale à Bietlenheim
 - travaux de sécurisation du réseau d'eau potable
 - branchements particuliers : 49 remplacements

6.2. La gestion de l'assainissement

Le service public d'assainissement est assuré par le Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Bas-Rhin.

Les données 2020 se présentent comme suit :

- prix du m³ : 2,10 € HT
- volume total soumis à redevance : 920 918 m³
- travaux d'investissement réalisés sur les ouvrages : 370 043 € HT
- Renforcement de collecteur : DN 500 mm, sur 526 ml, rue de la Chaux-rue des Champs-rue Rott-Chemin du Birkwald à Weitbruch.
- Extension de réseau : DN 400 mm, rue Principale à Bietlenheim
- Réhabilitation de collecteur par chemisage : Bietlenheim, Gries-Marienthal, Weitbruch et Weyersheim
- Dévoisement du collecteur DN 600 mm, rue de la Paix

6.3. Le grand cycle de l'eau (GEMAPI)

La Communauté de communes a pris la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (dite GEMAPI) de manière anticipée au 1^{er} janvier 2017, ainsi que la compétence « maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ». Celles-ci ont été confiées au Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA). Un programme d'actions a ainsi été instauré pour 5 années, se traduisant d'une part, par des opérations courantes d'entretien, de gestion et de prévention et, d'autre part, par des études et des opérations d'investissement.

Les travaux réalisés en 2020 concernent :

- l'aménagement de la Passe à Poissons à Weyersheim,
- l'amélioration hydraulique et écologique du Ried à Hoerdt, 2^{ème} phase.

La Communauté des communes verse une contribution annuelle au SDEA pour mener à bien ce programme. En 2020, cette contribution a été de 200 000 €.

6.4. Gestion des déchets

//////// Gestion des déchets ménagers

Collecte, traitement et élimination des déchets ménagers et redevance Incitative.

Données sur les collectes de déchets en 2020

2 573 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2020, contre 2 518 en 2019.

1 187 tonnes de déchets recyclables ont été collectées en 2020, contre 1 168 en 2019.

Les tonnages collectés en porte à porte pour les ordures ménagères sont en constante mais légère augmentation depuis 2014.

3 667 bacs de foyers ou d'entreprises ont été **contrôlés** en 2020 par l'ambassadeur du tri et de la prévention (2 837 en 2019).

36,3 % des bacs ont été contrôlés « non conformes ». Les erreurs de tri les plus fréquentes se retrouvent sur des erreurs de plastique (barquettes, films, pot yaourts, polystyrène).

529 bacs se sont vus **refusés** à la collecte (présence d'ordures ménagères, verre, biodéchets, ...), soit 14 % des bacs contrôlés en 2020.

Pour information, le **coût de refus de tri** est facturé 210 € à la tonne par le SMITOM Haguenau-Saverne pour l'année 2020. Pour la CCBZ, ils représentent un montant de **28 078 € en 2020**, soit 1,60 € par habitant.

Chaque habitant de la Basse-Zorn **a produit 583,72 kg de déchets** en 2020, soit **1,60 kg de déchets par jour** (1,63 kg en 2019).

Contrôle des bacs de tri en 2020

Communes	Nombre de contrôles	Bacs conformes (vert)	Bacs non conformes		Nombre de sessions de contrôle
			Non-conformité (orange)	Refus de collecte (rouge)	
Bietlenheim	127	70,87 %	20,47 %	8,66 %	2
Geuderthaim	362	58,84 %	23,76 %	17,40 %	4
Gries	409	63,08 %	22,25 %	14,67 %	3
Hoerd	670	61,49 %	22,99 %	15,52 %	5
Kurtzenhouse	268	66,42 %	21,27 %	12,31 %	3
Weitbruch	894	60,96 %	23,15 %	15,88 %	8
Weyersheim	937	68,20 %	19,42 %	12,38 %	8

Données sur le fonctionnement de la Redevance Incitative

L'année 2020 compte 7926 usagers, soit 141 de plus qu'en 2019.

On comptabilise 6 132 bacs 120 litres, 996 bacs 240 litres et 153 bacs 660 litres pour les ordures ménagères en moyenne sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Le bilan 2020 pour la sortie des bacs se présente comme suit (moyenne annuelle) :

- 18,48 levées pour les particuliers,
- 16,69 levées pour les administrations,
- 23,04 levées pour les différents types de professionnels,
- 24,09 levées pour les immeubles mutualisés (bacs de 240 et/ou 660 litres).

Entre 2019 et 2020, le nombre moyen de levées a légèrement augmenté pour les particuliers et les catégories « santé », tandis qu'il a diminué pour les professionnels, les immeubles mutualisés et les administrations.

Toutes catégories d'usagers confondues, le nombre moyen de sortie des bacs à ordures ménagères est de 18,84 fois sur l'année 2020, soit une légère augmentation par rapport à l'année 2019 où le nombre moyen de levée était de 18,1.

Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)

L'année 2020 est marquée par la poursuite des actions mises en œuvre dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets.

- **Déchets des manifestations**

Le contexte sanitaire particulier de l'année 2020 a engendré l'annulation ou le report des événements organisés par les associations du territoire. De ce fait, l'activité d'accompagnement des manifestations qui souhaitent réduire leurs déchets (sensibilisation des organisateurs, prêt de matériel compostable et service de prêt et lavage de gobelets réutilisables) n'a pas eu lieu.

La sensibilisation des organisateurs d'événements à la réduction des déchets, la banque de matériel intercommunal compostable (assiettes, couverts, nappes...) et le service de prêt et de lavage de gobelets réutilisables se poursuivront en 2021 selon l'évolution du contexte épidémique.

- **Opération broyage de branchages**

La Communauté de communes de la Basse-Zorn a réitéré l'opération de broyage en déchèterie pour valoriser une partie des déchets verts, à savoir les branchages de feuillus issus des tailles. Six prestations de broyage ont eu lieu durant la session de broyage (janvier-février 2020).

Environ **12 tonnes de branchages ont été broyées** par un prestataire. Les particuliers ont pu récupérer l'équivalent de 2 bennes de 30 m³ de broyat afin de l'utiliser en paillage dans les jardins d'ornement, les potagers ou encore de l'incorporer dans un compost.

- **Gourmet Bag**

S'inscrivant dans la politique nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire, la Communauté de communes a conçu un kit « Gourmet Bag » en 2018.

Composé de boîtes alimentaires entièrement compostables (étiquette comprise), d'éléments de communication et d'un guide pratique « *Comment lutter contre le gaspillage alimentaire dans mon restaurant ?* », ce kit est mis à la disposition des restaurateurs volontaires du territoire.

Cette opération a connu un remarquable succès. En 2018, 13 restaurateurs se sont engagés dans la démarche en proposant le Gourmet Bag dans leur établissement. Pour mémoire, en 2019, une nouvelle distribution du kit « Gourmet Bag » avait été effectuée auprès de **11 restaurateurs volontaires** (450 boîtes alimentaires). En 2020, l'activité du secteur a été très fortement impactée par l'épidémie de Covid-19. Quatre distributions de kit « Gourmet Bag » ont néanmoins été réalisées, soit 200 boîtes.

- **Promotion du compostage**

La CCBZ propose des composteurs en bois d'un volume de 1 000 litres au tarif de 25 € et de 360 litres au tarif de 20 €. Les usagers récupèrent leur composteur en kit à la Maison des Services, accompagné de brochures sur le compostage.

Au total, 43 grands composteurs et 23 petits composteurs ont été vendus en 2020, soit 66 composteurs domestiques (43 en 2019).

Depuis mai 2017, la collectivité distribue gratuitement un bioseau et un sachet kraft à toute personne achetant un composteur. Ainsi, 42 bios seaux ont été distribués en 2020.

Les bioseaux ainsi que le paquet de 50 sachets kraft supplémentaires sont également en vente à la Maison des Services de la Basse-Zorn au prix de 2 € par article.

Initié par la Commission environnement du Conseil Intercommunal des Jeunes, le compostage collectif, est expérimenté depuis 2016 à l'école primaire de Kurtzenhouse. Le succès de ce site de compostage partagé a permis le déploiement de cette initiative sur le territoire avec l'engagement de quatre nouvelles communes dans la démarche.

De mars à juin 2019, la CCBZ a ainsi installé des composteurs collectifs à proximité de l'école *Im Leh* de Hoerdtd, de l'école primaire de Geudertheim, du péricolaire *Les P'tits Loups* de Weyersheim et à l'entrée de Bietlenheim (côté atelier de jus de pommes).

Chacune des installations de composteurs collectifs a donné lieu à une formation sur le compostage. De plus, des bio seaux et sachets krafts ont été distribués aux parents d'élèves ou habitants ayant manifesté leur volonté d'alimenter le composteur avec leurs déchets de table et de cuisine.

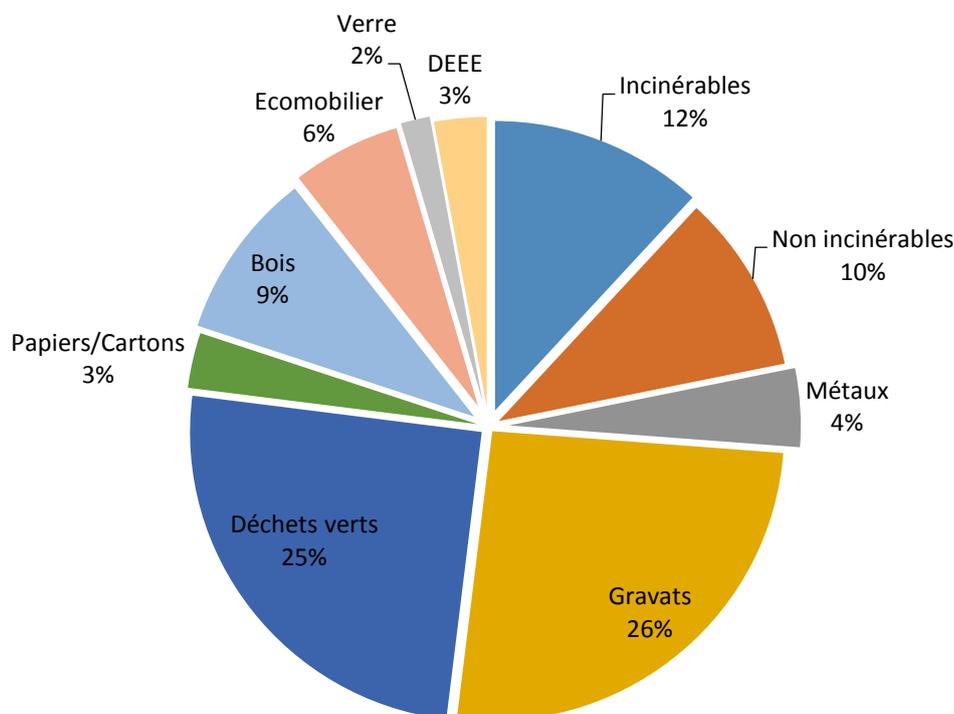
L'année 2020 a été marquée par le suivi des sites de compostage collectifs existants. Si les composteurs de Kurtzenhouse, Weyersheim et Bietlenheim sont bien entretenus par leurs référents depuis leur installation, le composteur de Geudertheim a été mis à l'arrêt en 2020 suite à de nombreuses erreurs de tri et à l'absence d'un référent actif.

//////// Gestion des déchèteries

Collecte, fréquentation des déchèteries et vidéosurveillance

Les déchèteries ont globalement accueilli 5 601 tonnes de déchets en 2020 (6 128 en 2019).

Répartition des tonnages en déchèterie par typologie de déchets en 2020 :



70 087 passages ont été enregistrés par badge pour les trois déchèteries du territoire, répartis comme suit : 34 210 pour Geuderthém, 26 562 pour Gries et 9 315 pour Weyersheim.

6 314 badges ont été utilisés au moins une fois en 2020 (6 281 en 2019) sur 7 926 comptes usagers ouverts :

- les particuliers utilisent en moyenne 8,8 entrées sur leur badge en 2020,
- les administrations utilisent en moyenne 24,3 entrées sur leur badge en 2020,
- les professionnels utilisent en moyenne 6,8 entrées sur leur badge en 2020.

De plus, on constate en 2020 :

- une augmentation marquée des passages enregistrés sur le site de Geuderthém (hausse de la fréquentation de 28 % par rapport à 2019),
- une faible utilisation des déchèteries par les professionnels : 245 utilisent leur badge sur les 326 comptes professionnels enregistrés.

Par ailleurs, l'épidémie de COVID-19 a impacté le fonctionnement du parc de déchèteries et les prestations effectuées par le titulaire du marché de gestion du **17 mars au 31 mai 2020**, à savoir :

- la **fermeture temporaire des deux déchèteries et du PAV** du 17 mars au 2 mai,
- un **dispositif exceptionnel d'ouverture** (horaires élargis et gardiennage renforcé pour assurer le respect des mesures de protection sanitaire et de distanciation sociale), du 4 au 31 mai.

À noter qu'une vidéosurveillance a été installée sur l'ensemble des déchèteries en 2016, afin de limiter les vols, les incivilités (type dépôts sauvages) et ainsi préserver l'environnement.

Étude d'optimisation du parc de déchèteries

Dans un contexte d'obsolescence des sites, d'augmentation des contraintes réglementaires et des enjeux environnementaux, ainsi que d'accroissement des types de déchets à accueillir et à trier, la Communauté de communes a souhaité étudier les possibilités d'optimisation du parc des déchèteries et l'offre de services aux usagers. Le 18 septembre 2017, le Conseil Communautaire a ainsi décidé de lancer une étude portant sur les deux déchèteries et le point d'apport volontaire de Weyersheim.

Réalisée en 2018, cette étude a permis d'établir un état des lieux complet des installations actuelles, une analyse spatiale géographique de situation des déchèteries ainsi que plusieurs scénarii d'optimisation du parc de déchèteries intercommunal.

Le 26 novembre 2018, le Conseil communautaire a retenu le scénario intégrant une déchèterie centrale et trois points d'apport volontaire (reconversion des déchèteries actuelles en PAV et maintien du PAV de Weyersheim). Les modalités de mise en œuvre technique et financière de ce scénario ont été finalisées au cours de l'année 2019 et la Communauté de communes a attribué en 2020 la **mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle déchèterie** au groupement BEREST / ER ARCHI / ANETAME / PARENTHÈSE.

//////// Protection et mise en valeur de l'environnement

Éco-manifestation La Basse-Zorn à l'An Vert

En raison de la crise sanitaire, la Communauté de communes a été contrainte de reporter la sixième édition de l'éco-manifestation la Basse-Zorn à l'An Vert qui devait se tenir le dimanche 17 mai 2020 à l'Espace W de Weyersheim sur la thématique « La biodiversité commence dans nos jardins ! ».

Cette éco-manifestation a pour but de sensibiliser le grand public aux actions mises en place par la Communauté de communes de la Basse-Zorn sur la thématique du développement durable.



Défi vélo

12 agents de la Communauté de communes ont participé à l'opération qui s'est déroulée du 14 au 27 septembre 2020 et qui était organisée par le PETR de l'Alsace du Nord.

Le challenge « Au boulot, j'y vais à vélo et autrement » est l'occasion de rappeler les avantages des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle et de montrer au plus grand nombre que l'on peut se déplacer autrement sans trop changer ses habitudes.



L'ensemble de l'opération a permis de comptabiliser 12 863 km parcourus par l'ensemble des participants, auxquels s'ajoutent plus de 4 642 km parcourus dans le cadre du défi multimodal (transports en commun, covoiturage). Par

rapport aux mêmes parcours en voiture, ce défi a permis d'économiser plus de 2 tonnes de CO2.

794 km ont été parcourus par les participants de la Communauté de communes à vélo ou à vélo à assistance électrique.

Espace Info Énergie (EIE)

La Communauté de communes a signé une convention avec six autres communautés de communes d'Alsace du Nord afin de partager un Conseiller Info Energie, qui dispense aux habitants des conseils neutres et gratuits en matière de rénovation énergétique.

Les permanences sont proposées pour les particuliers les 3^{èmes} mercredis de chaque mois entre 9h et 12h sur rendez-vous.

Avancée de la DDMARCHE

L'objectif de la DDmarche consiste à amorcer une démarche de développement durable communautaire, concernant les champs de compétences et d'actions de la Communauté de communes.

Suite au bilan positif des années précédentes, l'année 2020 a été consacrée à la poursuite des actions démarrées en 2016.

Cible 3 : Concevoir et gérer ensemble un réseau de pistes cyclables

La liaison cyclable Bietlenheim-Weyersheim avait été finalisée à l'automne 2019.

Au terme de divers aléas, l'aménagement de la liaison cyclable Hoerd-Geudertheim a enfin pu être achevé au cours du premier semestre 2020.

L'opération a été soutenue au titre du label Territoire à énergie positive pour une croissance verte (TEPCV).

Cible 4 : Réduire les déchets lors des manifestations organisées sur le territoire

La démarche de réduction des déchets des manifestations organisées sur le territoire a très bien démarré en 2017 et connaît un succès grandissant avec plus d'une vingtaine de manifestations accompagnées chaque année. Cet accompagnement comprend des conseils de deux agents intercommunaux ainsi que le prêt, à titre gracieux, de poubelles de tri, de matériel compostable et/ou de gobelets réutilisables.

Le contexte sanitaire particulier de l'année 2020 a engendré l'annulation ou le report des évènements organisés par les associations du territoire, ce qui n'a pas permis de poursuivre activement la démarche de sensibilisation à la prévention des déchets de l'évènementiel.

Plan Global de Déplacements

Conformément à l'axe stratégique « Valoriser et préserver la qualité de vie, bien commun de la Basse-Zorn » de son projet de territoire approuvé le 20 janvier 2020, la Communauté de communes entend améliorer les déplacements internes au territoire et les connexions avec les territoires voisins, tout en favorisant les déplacements en modes actifs (piétons et cyclistes) et l'intermodalité. Le Conseil Communautaire a donc décidé le 28 septembre 2020 de définir une stratégie globale des mobilités en lançant l'élaboration d'un Plan Global de Déplacement (PGD). Un partenariat a été mis en place à l'automne 2020 avec l'ADEUS, qui assiste la Communauté de communes dans l'élaboration du plan de déplacement. La réunion de démarrage a eu lieu le 18 novembre 2020.

/////// Communication

Documents de communication produits

En relation avec le service communication, une sensibilisation au tri et à la prévention a été réalisée tout au long de l'année :

- [articles dans le bulletin](#) intercommunal sur les consignes de tri, la prévention des déchets et les actions de développement durable ;
- actualités régulières sur le [site Internet](#), dans la [newsletter](#) et sur [Facebook](#) ;
- [calendriers de collecte](#) imprimés avec les consignes de tri ;
- mail/courrier aux communes sur des évènements/contrôles spécifiques ;
- [courrier de sensibilisation](#) au tri et d'information accompagnant la facture semestrielle : « l'actualité déchets sur la Basse-Zorn »,

Les « couvercles levés »

Devant les abus concernant des bacs à ordures ménagères résiduelles en situation de débordement manifeste, générant insalubrité, difficultés de collecte et iniquité notamment financière, le Conseil de Communauté a décidé en juillet 2017 de mettre en place une surfacturation du service par présentation non conforme. Malgré quelques contestations au démarrage, le bien-fondé de cette décision a été établi.

Le prestataire de collecte a signalé **282 bacs** à ordures ménagères présentant un **couvercle ouvert** et un surplus de déchets ménagers entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020. Les usagers en question, conformément aux différentes annonces publiées (bulletin, information sur la facture précédente, site

Internet, Facebook, panneaux électroniques, presse...) se sont vus appliquer une augmentation de 10 € sur leur facture.

En raison du confinement et du contexte très particulier, la Communauté de communes a décidé de suspendre le contrôle des couvercles levés entre mars et fin juin 2020.

6.5. Atelier de jus de pommes et rucher communautaire de Bietlenheim

Depuis 2006, les particuliers, membres de l'association, viennent avec leur production de pommes et repartent une heure plus tard, avec du jus de fruits frais naturel et embouteillé.

La treizième saison de pressage de l'atelier de jus de pommes de Bietlenheim a débuté le 2 septembre 2020.



7. Tourisme et vie culturelle

La Communauté de communes met en avant son territoire et ses richesses par le biais de différents projets touristiques et culturels.

7.1. Balades nature et patrimoine, pour une découverte de la Basse-Zorn

//////// Mise en avant des richesses naturelles et patrimoniales du territoire et sensibilisation du public à l'environnement

À la découverte d'un territoire

Les balades, conduites et commentées par les animateurs de la Maison de la nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord, répondent à une demande croissante du public. C'est l'occasion pour chacun de se rapprocher de la nature, de s'é mouvoir et de découvrir son environnement proche sous de multiples facettes.

Les acteurs locaux du territoire sont également sollicités et enrichissent ce programme en partageant leur savoir-faire avec le public.

Ces découvertes à pied, en petits groupes, s'inscrivent dans une logique d'écotourisme : sensibiliser pour mieux protéger et faire évoluer les comportements éco-citoyens.

Malgré les deux périodes de confinement, la quasi-totalité des balades programmées dans le programme ci-dessous a été effectuée. Seules les deux balades, « Découverte de la Zorn en canoé » du 7 juin et « Maison à colombage » du 8 novembre ont été annulées. Toutes les autres ont pu être maintenues ou reportées dans le respect des consignes réglementaires (avec notamment un maximum de 10 personnes, animateur compris).



MAISON DE LA NATURE DU DELTA DE LA SAUER ET D'ALSACE DU NORD



culture et tourisme

Balades nature et patrimoine

Programme 2020

La Communauté de communes reconduit son partenariat avec la Maison de la Nature du Delta de la Sauer, pour vous proposer de magnifiques balades riches en découvertes.

Initiation à la vannerie sauvage



Après une journée dans la nature à récolter différents matériaux et s'initier à la vannerie sauvage, les participants confectionneront leur panier en ronces, lianes, et autres branches souples.

- **Journée, samedi 7 mars à Weyersheim**
- **Intervenant : Denis BLANCK**

Sur la piste des animaux

Randonnée en forêt à la recherche des traces et indices de présence d'animaux.

- **Matinée, dimanche 22 mars à Kurtzenhouse**
- **Intervenant : Camille JEAMBRUN**

20 ans après Lothar

20 ans après quelles traces reste-t-il de cette tempête ? Comment l'ONF a-t-il géré l'après-tempête ? Comment la nature s'est reconstruite après cet événement ?

- **Après-midi, dimanche 29 mars à Weitbruch**
- **Intervenants : Jean-Claude KREBS, adjoint au maire, Jean-Philippe SCHMITT, garde forestier et Magali SAVIO, animatrice nature**

Initiation à la sylvothérapie

Venez vous initier à ce nouveau concept alliant nature et bien-être, et repartez l'esprit léger !

- **Matinée, samedi 4 avril à Gries**
- **Intervenant : Marion LY ou Bénédicte MORIZOT**

Jouets buissonniers

Balade à travers bois et fabrication de jouets de plantes.

- **Après-midi, dimanche 12 avril à Weitbruch**
- **Intervenant : Camille JEAMBRUN**

Éveil matinal en forêt

Venez assister au concert matinal des oiseaux des vergers et de la forêt et vous initier à la reconnaissance des chants d'oiseaux.

- **Matinée, dimanche 26 avril à Weyersheim**
- **Intervenant : Sébastien GODEL**

Les sauvages de nos trottoirs

Rendez-vous au coin de la rue, pour faire connaissance avec les « sauvages » de nos trottoirs, ces plantes indociles qui se frayent discrètement un chemin entre pavés et bitume.

- **Après-midi, dimanche 3 mai à Hoerd**
- **Intervenant : Camille JEAMBRUN**

La biodiversité dans mon jardin

Animation dans le cadre de la Basse-Zorn à l'An vert.

- **Après-midi, dimanche 17 mai à Weyersheim**
- **Intervenant : Pascal GEROLD**

Découverte de la Zorn en canoë



Découverte de la Zorn en canoë de Geudertheim à Rohrwiller. Participation pour la location des canoës : environ 25 € par personne

- **Journée, dimanche 7 juin en partenariat avec le CKCB**
- **Intervenant : Sébastien GODEL et club de kayak de Bischwiller**

La palette du botaniste

Découverte de la diversité végétale locale par les couleurs.

- **Matinée, dimanche 14 juin à Geudertheim**
- **Intervenant : Camille JEAMBRUN**

Oiseaux des villes et des champs



Découverte des oiseaux de nos campagnes.

- **Matinée, dimanche 28 juin à Geudertheim.**
- **Intervenant : Marion LY**

Quel est cet arbre ?

Initiation à la reconnaissance des essences forestières.

- **Matinée, mercredi 8 juillet à Gries**
- **Intervenant : Sébastien GODEL**

A la découverte des abeilles



Découverte du monde fascinant des abeilles. Au programme, ouverture de ruches, découverte ludique de la société des abeilles, dégustation de miels...

- **Après-midi, jeudi 23 juillet à Bietlenheim.**
- **Intervenants : Joël GROSS, apiculteur amateur et Magali SAVIO, animatrice nature**

Le chevreuil, hôte de nos campagnes



Découverte du chevreuil en période de rut.

- **Matinée, jeudi 30 juillet à Hoerd**
- **Intervenant : Pascal GEROLD**

Au clair de lune

Venez vous immerger dans l'ambiance de la nuit en forêt.

- **Soirée, vendredi 11 septembre à Weitbruch**
- **Intervenant: Magali SAVIO, animatrice nature**

Les prairies du ried

Venez découvrir quelques prairies du Ried bien préservées.

- **Matinée, dimanche 4 octobre à Weyersheim**
- **Intervenant : Sébastien GODEL**

Maison à colombage

Découverte des maisons à colombage.

- **Après-midi, dimanche 8 novembre à Weyersheim**
- **Intervenant : Denis BLANCK**

Forêt de lumière

Balade nocturne et "light-painting" en forêt.

- **Soirée, vendredi 4 décembre à Gries**
- **Intervenant : Camille JEAMBRUN**

7.2. Circuits découverte en Basse-Zorn

L'ensemble des neuf circuits découverte en Basse-Zorn est désormais ouvert au public et la Communauté de communes a passé un marché d'entretien avec l'entreprise d'espaces verts WOLFF et Fils, pour la période 2019/2021.

L'entreprise est ainsi chargée de :

- l'état des lieux des circuits (dans les deux sens de circulation),
- la tonte des secteurs de marches en herbe et nettoyage intégral des bornes au sol et débroussaillage autour de la signalétique (directionnelle, d'interprétation et de circulation routière), trois fois dans l'année minimum (en fonction de la météo).



7.3. Expositions à la Maison des Services

Depuis 2009, les artistes amateurs issus du territoire de la Basse-Zorn et des alentours exposent leurs œuvres à la Maison des Services.

Les murs neutres de la Communauté de communes offrent à tous les artistes qui en font la demande, un lieu qui leur permet de mettre en valeur et de présenter au public leurs réalisations pour une durée de un à trois mois.

En 2020, quatre expositions ont été accueillies à la Maison des Services, toutes n'ont pas pu bénéficier de visites de publics compte-tenu du confinement et des restrictions sanitaires. Toutefois la Communauté de communes a maintenu les programmations moyennant certaines adaptations.

Antonio MAHY NYAMAN

« Instinct »



3 janvier - 28 février

œuvres créées avec de nombreux matériaux et ustensiles, ainsi que d'éléments de récupération

Roger HENTZIEN

avec des œuvres de
Hans-Josef Mertensmeyer
et de
Etienne Ulrich



3 mars – 14 août

(suite au confinement, l'exposition est restée plus longtemps, l'artiste reviendra prochainement pour exposer dans de meilleures conditions)

Maryse KRILOFF

« Liberté naturelle »



2 septembre - 29 octobre

Peintures à l'huile,
acrylique et techniques
mixtes

Michèle HUBER



4 novembre - 31
décembre

Peintures acrylique avec
différentes techniques

7.4. Promotion de la langue et la culture régionales

En 2013, la Communauté de communes a été sélectionnée dans le Bas-Rhin pour participer à une expérimentation en faveur d'un programme linguistique global.

Cette expérimentation s'inscrit dans la politique régionale en faveur du bilinguisme. Initiée par la Région Alsace, elle est portée par l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA).

Ce projet a permis de développer 10 actions destinées aux structures du territoire entre 2015 et 2020.

A l'échéance de ce partenariat, une convention a été passée pour l'année 2020 avec l'association ABAMA, qui a été chargée du développement, du pilotage et du suivi des actions en langue régionale.

Bilan 2020 des actions

- 150 kits naissance ont été remis aux communes pour tous les nouveaux nés ;
- deux éditions des semaines d'immersion en alsacien à destination des 6-10 ans ont été organisées pour les enfants du territoire durant les vacances scolaires d'hiver et d'automne :
 - 23 enfants ont participé à la session de février,
 - 15 à celle d'octobre ;
- des ateliers d'initiation à l'alsacien dirigés par Christine Fischbach se sont déroulés durant l'année scolaire 2019-2020 dans 4 écoles maternelles du territoire :
 - le thème était « la nature au fil des saisons » ;
 - 254 élèves ont pu bénéficier de ces ateliers ;
 - les enfants ont pu découvrir contes, comptines, jeux de doigts... en alsacien et, à l'issue des séances, ont reçu un livret avec les comptines ;
- des articles en alsacien ont été insérés dans les différents bulletins communaux et intercommunaux.



8. Aide à la Personne

La Communauté de communes soutient les actions sociales d'aide à la personne en complémentarité des aides apportées à la population par le niveau communal.

8.1. Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes « La Solidarité » de Hoerdt

La Communauté de communes est propriétaire d'un bâtiment datant de 1990, situé au 122 Rue de la République, 67720 HOERDT. Ce bâtiment est destiné à l'hébergement de personnes âgées et revêt la forme d'une Maison d'Accueil pour Personnes Âgées Dépendantes (MAPAD).

L'activité est gérée par l'Association « La Solidarité » dont le siège social est établi à Hoerdt. Une convention d'occupation temporaire du domaine public a été mise en place avec l'association, conformément à une délibération du Conseil de Communauté en date du 16 octobre 2015.

Au cours de l'année 2017, des échanges réguliers ont eu lieu entre l'Association et la Communauté de communes, afin d'étudier les différentes pistes de travaux visant à réduire la dépense énergétique et le remplacement de l'unité de production de chaleur vieillissante.

Le Conseil a validé en janvier 2018 le scénario intégrant une rénovation énergétique complète, le changement des fenêtres et la mise en place d'une nouvelle chaudière à condensation. L'économie sur la facture énergétique atteindra 30% après les travaux.

Le maître d'œuvre a été désigné fin d'année 2018, le démarrage de l'opération qui était programmé au printemps 2019 a subi des retards dus au maître d'œuvre qui n'a pas fourni les éléments nécessaires. S'en est suivi une année compliquée avec un contexte sanitaire incertain.

Les retards accumulés et la nécessité impérieuse d'avancer ont été mis en exergue, au regard notamment des importantes subventions en jeu. Un assistant à maître d'ouvrage pour suivre le dossier a été mandaté en 2020.

Différents problèmes de structure ont été notés au-dessus du séjour, alors que l'approbation de l'APD date de deux ans. D'importants surcoûts ont été annoncés, de l'ordre de 400 000 à 500 000 €.

8.2. Réseau des bénévoles « aide aux aidants »

Officiellement lancé le 7 novembre 2013, le réseau des bénévoles vise à rassembler et à accompagner les personnes prêtes à donner de leur temps pour soutenir les personnes âgées du territoire ou leur famille.

L'objectif du réseau est d'offrir aux bénévoles un cadre qui leur propose des actions de formation, des moments d'échange et également un soutien en lien avec les services d'aide à la personne du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

La coordination générale du réseau est pilotée par la Communauté de communes en lien avec la Commission compétente.

Les actions sont effectuées en étroite collaboration avec les CCAS des communes-membres.

En 2020, le cycle de rencontres « aide aux aidants » n'a malheureusement pas pu se tenir compte-tenu de la crise sanitaire. Ces actions reprendront, si les conditions sont réunies en 2021/2022.

Une plateforme téléphonique à destination des aînés et aidants pour parler avec un psychologue et bénéficier d'un accompagnement gratuit, mise en place par le Département, est accessible le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h au 03 88 76 60 50.

8.3. Actions de prévention Séniors

Le programme initial des actions 2020 étaient les suivantes :

■ **Le bon usage des médicaments**

Ateliers gratuits pour les 60 ans et plus, animés par un intervenant spécialisé de l'association BRAIN UP, les mardis 3, 10, 17 et 24 mars de 14h à 16h à la salle de conférence de la Maison des Arts et du Patrimoine à Hoerdt.

■ **Mieux-être au naturel**

Ateliers pour les séniors avec un programme de 8 rencontres adaptées au public (équilibre alimentaire, relaxation, confection de produits naturels,...)
Les lundis, à partir du 2 mars, de 14h à 16h, à l'Espace « La Forêt » à Gries.

Certains rendez-vous ont été décalés pour cause de confinement, d'autres ont pu être maintenu à distance via visio-conférence.

Les ateliers « mieux-être au naturel » programmés à Geudertheim et Weitbruch, ont vu leurs dates reportées à 2021 dans un contexte sanitaire plus favorable.



9. Prévention routière et surveillance de la voirie

Les actions et animations en matière d'éducation, de formation, de sensibilisation et d'information visent à instaurer et à développer une culture de prévention du risque routier sur le territoire de la Communauté de communes.

9.1. Intervention dans les écoles

L'animateur du Centre de Prévention et d'Education Routière (CPER) intervient depuis avril 2006 auprès des élèves scolarisés en écoles maternelles et élémentaires du territoire et depuis 2017 au collège de Hoerdt.

Au deuxième trimestre de l'année scolaire 2019/2020, plus de 1 500 enfants scolarisés de la petite section de maternelle au CM2 ont bénéficié des interventions de l'animateur du Centre de Prévention et d'Éducation Routière.

En raison de la crise sanitaire, tous les établissements scolaires ont été fermés à compter du 16 mars 2020. Les interventions prévues au troisième trimestre ont de ce fait été annulées.

//////// 2^e trimestre de l'année scolaire 2019/2020

- les élèves des classes de maternelle ont appris à bien se comporter sur le trottoir ;
- les élèves des classes de CP ont appris à différencier la rue et la route.
- les élèves des classes de CE1 ont travaillé sur la traversée de la rue ;
- les élèves des classes de CE2 ont travaillé sur la signalisation tricolore, importante pour le piéton (feux tricolores et feux piétons) ;
- les élèves des classes de CM1 ont étudié les règles du code de la route spécifique au vélo ;
- les élèves des classes de CM2 ont révisé les règles de la circulation à vélo. Ils ont ensuite passé un examen de Code de la route, qui a porté sur ce qu'ils ont appris depuis la maternelle en matière de prévention routière ;
- les interventions dans les classes de cinquième du collège de Hoerdt ont été annulées en raison de la pandémie.

//////// 3^e trimestre de l'année scolaire 2019/2020

Les interventions pratiques ont été annulées en raison de la pandémie.

//////// 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2020/2021

Une seule école élémentaire a pu bénéficier des interventions du premier trimestre. En effet, après les vacances de la Toussaint, le protocole sanitaire a été renforcé dans les écoles. Les intervenants extérieurs à l'Education Nationale n'étaient plus autorisés à intervenir dans les établissements scolaires. De ce fait, les interventions prévues au premier trimestre ont été annulées.

Les enfants ont continué à démontrer un grand intérêt pour la sécurité routière.

Malgré la crise sanitaire, les enseignants ont permis de mieux faire comprendre encore aux enfants, l'importance de respecter les règles de sécurité.

9.2. Opération « Gilet fluo »

Depuis 2014, dans le cadre de la Prévention Routière, la Communauté de communes équipe en gilets de sécurité les enfants du territoire.

Au cours du premier trimestre scolaire 2020/2021, tous les élèves de CP ainsi que les nouveaux élèves arrivant sur le territoire ont ainsi reçu gratuitement des gilets haute visibilité pour être mieux vus sur la route et leur permettre de circuler en toute sécurité à pieds ou à vélo.



9.3. Mise en place d'une surveillance de la voie publique dans l'objectif d'une maîtrise des problématiques liées au stationnement

Le 1^{er} juillet 2018, une surveillance de la voie publique destinée à résorber les problèmes de stationnement a été mise en place sur le territoire communautaire.

Une mission d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) a été créée, par élargissement du temps de travail de l'agent en charge du Centre de Prévention et d'Éducation Routière.

L'ASVP est compétent pour constater par procès-verbal toutes les infractions aux règles relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules et au défaut de validité ou à la non-apposition du certificat d'assurance sur les véhicules terrestres à moteur (vignette sur le pare-brise).

Il peut aussi établir des procès-verbaux d'infraction au Code de la santé publique. Ainsi, s'il voit quelqu'un dégrader ou salir la voie publique (tag, graffitis, déchets...), il peut relever l'infraction.

Après le premier déconfinement au mois de mai 2020, l'agent a constaté un relâchement de la part des usagers et a relevé un plus grand nombre d'infractions (stationnements sur trottoir, stationnements sur emplacements réservés aux personnes handicapées, absences de disque de stationnement en zone bleue, stationnements interdits hors-case, etc.) sur l'ensemble du territoire. De ce fait, le service a été renforcé au 4^{ème} trimestre.



Au cours de l'année 2020, [214 procès-verbaux](#) ont été établis.

L'ASVP continue également de veiller à la protection des enfants et des adultes qui empruntent les passages piétons à proximité des établissements scolaires aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Il est un facilitateur de passage mais il convient de noter qu'il ne dispose d'aucune qualité pour régler la circulation.



10. Animation Jeunesse

La politique intercommunale en faveur des jeunes de 11 à 18 ans instaure des activités socio-éducatives en partenariat conventionné avec la FDMJC Alsace et en relation avec les ressources locales : associations, artisans, écoles et collèges.

10.1. Bilan du premier semestre 2020

//////// Un semestre tronqué par une pandémie

Le 16 mars 2020, la France est entrée dans un confinement historique de 70 jours et les animateurs sont entrés en activité partielle jusqu'au mois de juin (officiellement jusqu'au 31 décembre 2020 pour ceux qui ne pourraient exercer leur profession dans des conditions acceptables).

Or, tous les éléments étaient pourtant réunis pour faire une nouvelle belle saison printanière avec un bel été en perspectives. Au final, le programme des congés d'avril a été préparé puis annulé et celui de l'été (pourtant prometteur avec trois séjours qui affichaient déjà complet (Japan Expo, Raid Aventure, Pamina Vélo Tour) et une trentaine de jours d'animations à la journée et à la carte, a dû être complètement revu.

Les semaines de vacances sportives en partenariat avec le Basket Club de Gries-Oberhoffen (5 jours en avril et 5 jours en août) ont également dû être abandonnées.

Enfin, il n'y a pas eu d'événements culturels non-plus, avec les annulations de « La Basse-Zorn à l'An Vert », les « 50 ans du Centre Culturel de Hoerdtd » et le projet de « Fête de l'été et de la Musique » à Hoerdtd, avec l'association de parents d'élèves du groupe scolaire « Im Leh » et la municipalité.

//////// Les congés de février

Un programme d'activités à la carte, destiné aux jeunes âgés de 11 à 18 ans (sorties, soirées, grands jeux, sports, ...) a été élaboré et proposé aux adolescents du territoire.



//////// Un séjour aux sports d'hiver

Le dernier séjour dans le chalet "vacances et montagne" aux Contamines-Montjoie du 15 au 22 février s'est parfaitement déroulé.

Ce séjour a réuni 41 jeunes au total dont 19 de la Basse-Zorn. L'interaction dans les groupes de jeunes fut vraiment mémorable. Une vraie cohésion de groupe s'est créée et l'entente s'est prolongée au-delà du séjour.

Financièrement, le choix a été fait de laisser la comptabilité du séjour ouverte afin de laisser le temps aux jeunes de monter des actions d'autofinancement. En plus de la période carnavalesque sur Hoerdt, d'autres pistes avaient été explorées. Ce sont les jeunes eux-mêmes après les réunions et discussions qui ont participé au montage de leur projet en s'investissant dans ces actions. Cela leur aura une nouvelle fois permis de faire baisser le coût de leurs vacances, mais aussi d'œuvrer pour les autres, de prendre conscience de l'organisation de projets et d'acquérir une part d'autonomie dans la gestion financière de leurs séjours.

Avec la fermeture du site "vacances et montagne" aux Contamines-Montjoie, le séjour ski 2021 est une page blanche. La recherche d'un nouveau et la réécriture d'un séjour à défendre sont entamées.

//////// Le carnaval de Hoerdt

L'édition 2020 du carnaval a été marquée par un changement historique, le Disco Club a quitté l'organisation du « Carnaval des Enfants » du dimanche.

Ceci a eu pour conséquence directe d'impliquer l'association du Centre Culturel en tant qu'organisateur, dans le cadre de son agrément « Espace de Vie Sociale ». L'AJBZ reste partenaire actif de l'opération, avec désormais la gestion globale de la programmation et de l'organisation.

Le succès a encore été au rendez-vous, avec une implication plus accrue de notre réseau de jeunes animateurs volontaires.

Au final, l'AJBZ a participé à trois actions les 22, 23 et 25 février :

- Distribution des programmes du carnaval dans les boîtes aux lettres hoerdtoises, dans le cadre d'une action d'autofinancement d'un séjour à la « Japan Expo » en été,
- Programmation, accueil technique des spectacles et service lors du carnaval des enfants avec le spectacle « FRAPPADINGUE » et un bal animé par JM REY ET CIE.
- Organisation et tenue d'un stand buvette pendant le défilé des chars dans les rues de Hoerdt et en fin d'après-midi avec le « brûle sorcière » sur la place du marché.



//////// Le partenariat avec le collège de Hœrdt

Dessins pour la paix

Le projet lié à l'exposition "dessins pour la paix", a eu son point d'orgue lors des rencontres au département. Afin de continuer sur cette lancée, un contact a été pris avec Phil UMDENSTOCK, illustrateur local pour certains quotidiens, afin qu'il intervienne dans une classe.

Une production devrait être réalisée par les élèves pour en faire une exposition ou s'en servir pour la "journée citoyenne".

Sensibilisation à l'utilisation d'internet et aux réseaux sociaux

Le deuxième trimestre était réservé à une action d'éducation et de sensibilisation à l'utilisation d'internet et aux réseaux sociaux.

Cette action est menée en partenariat avec l'EVS du centre culturel de Hoerdth et la médiathèque de Weyersheim. L'exposition « [Promenons-nous dans le web](#) » a été proposée à tous les élèves de 6^e du Collège Baldung Grien de Hoerdth du 4 au 7 février.

Les volontaires en service civique à la médiathèque de Weyersheim ont créé et proposé leurs [jeux sur les « fake news »](#) aux élèves de 6^e.

Une demande de subvention FIPEN a été faite afin d'apporter une solution viable financièrement au collège et proposer en plus de cela une [conférence de Yannick Laurent sur les réseaux sociaux](#).

Un bilan de ce projet a été réalisé pour étudier les suites à donner à ces interventions. Elle sera reconduite en 2021 pour le même niveau scolaire.

Journée citoyenne

L'AJBZ devait participer à une "journée citoyenne", via un stand sur l'engagement et le parcours bénévole, mais ceci n'a pas pu se réaliser.

Atelier jeux

L'atelier jeux des [jeudis de 13h à 14h](#) continue de connaître une fréquentation constante. C'est donc régulièrement [plus de 20 collégiens](#) qui se déplacent afin de jouer ensemble, pour passer un moment différent au collège et rencontrer les animateurs. Cet atelier permet toujours d'être au plus près des collégiens, de parler avec eux des projets extrascolaires, d'aborder des sujets de discussions divers et variés. Cela permet également de continuer à entretenir les liens professionnels avec le personnel du collège.

//////// « Et puis, plus rien jusqu'à l'été ».

- « Activités des vacances de Printemps 2020 » -> Programmation annulée
- « L'Aventure de Citoxe, avec le BCGO » -> 2^{ème} édition reportée à 2021
- « Visite d'études ERASMUS / PAMINA 2020 -> 2^{ème} édition reportée à 2021
- « La Basse-Zorn à l'An Vert » (17 mai 2020) -> 6^{ème} édition reportée à 2021
- « Les 50 ans du Centre Culturel de HOERDT » -> Evénement reporté à 2021
- « La Fête de l'été et de la Musique de Hoerd t » -> 1^{ère} édition reportée à 2021.

10.2. Été 2020

//////// Un programme adapté

Il a fallu travailler au plus vite sur une programmation d'été réalisable dans le cadre de protocoles qui ont changé plusieurs fois la donne. Plusieurs réunions d'abord en visioconférence, puis en présentiel ont été nécessaires.

Pour aboutir, l'investissement et l'implication de plusieurs acteurs est à distinguer :

- la Communauté de communes a participé à l'élaboration des protocoles sanitaires, a financé du matériel de protection et de

nettoyage et le service environnement qui a soutenu financièrement les initiatives liées à la nature et l'environnement.

- les services et les personnels de la FDMJC ALSACE ont au quotidien provoqué des réunions à distance, des ateliers thématiques de discussion, et se sont également mis en recherche de matériels d'hygiène et de protection pour les équipes d'encadrement.
- les communes de Geudertheim et de Kurtzenhouse qui ont accepté de mettre des infrastructures communales à disposition pour faciliter les choses.

La tâche a été rude et inhabituelle.

Lorsque l'équipe d'animation de la Basse-Zorn a commencé à travailler sur le programme de l'été suite à la crise sanitaire, il a fallu tirer un trait sur les pronostics initiaux. Annulés donc les séjours et sorties à l'étranger, les camps avec un fort rassemblement de jeunes et toutes les sorties et animations dans des lieux fermés et bien sûr la limiter le nombre de personnes transporté dans les minibus.

Une nouvelle organisation

L'AJBZ s'est référé au protocole appliqué dans les collèges et chercher un fonctionnement cohérent avec les restrictions sanitaires et les contraintes connues à l'époque, et a ainsi limiter les regroupements à un maximum de **quinze personnes sur deux groupes**, ce qui a permis d'accueillir tout de même **trente jeunes par semaine** au total.

Deux sites ont été mobilisés : **la salle de Kurtzenhouse** et **le local jeunes de Geudertheim**.

Les élus ont approuvé le concept et les personnels municipaux des deux villages ont apporté leur soutien pour profiter des infrastructures sportives et des salles en cas de mauvais temps.

La météo favorable a permis d'organiser la plupart des activités en extérieur, en limitant les risques de propagation de la COVID-19.

Afin de respecter au plus près le principe des groupes étanches, une **inscription à la semaine** a été mise en place, ce qui a permis de mieux suivre les interactions entre les jeunes.

Pour éviter que les groupes ne se croisent, il a été décidé de réaliser une activité par site et par jour. Le midi, après l'activité du matin et après avoir mangé un repas personnel tiré du sac, le groupe de jeunes prenait leur vélo pour parcourir les sept kilomètres qui les séparent du second lieu d'animation.



Le trajet de l'ordre de vingt minutes à une demi-heure en fonction du niveau des jeunes à vélo, laissait ainsi le temps aux équipes d'animateurs restées sur place de faire un nettoyage et une désinfection des lieux et matériels pour accueillir le second groupe.

Un fonctionnement qui a permis aux jeunes de se découvrir et d'apprendre les possibilités de déplacements à vélo sur le territoire, puisque qu'il ya eu également des à Weyersheim et à Gries pour certaines animations nature ainsi qu'à Brumath pour les vendredis au bord du plan d'eau.

Les retours des parents et des participants sur le déplacement à vélo ont été très positifs.

Les thématiques des semaines

Lors d'une semaine type était proposé : des activités sportives, des jeux de plein air, des cours de cuisine, des jeux inspirés de jeux télévisés, une animation artistique, une sortie nature et une journée à la plage au plan d'eau de Brumath.

Avec **neuf animations distinctes durant la semaine**, les deux lieux à gérer, les trajets de midi à vélo et le nettoyage de fin de journée (contrat avec la société de nettoyage SAJO) ainsi que les restrictions sanitaires à appliquer durant la journée, il a fallu renforcer l'équipe des quatre animateurs professionnels.



L'AJBZ a pu compter sur une forte mobilisation de son réseau bénévole toujours impliqué et imaginaire. Ainsi sur une semaine d'animation ce sont onze volontaires qui sont mobilisés en plus de l'équipe de professionnels. Ces jeunes animateurs ont adhéré à un dispositif mis en place par l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn qui consiste à proposer une aide au financement de formations BAFA ou BAFD sur l'organisation et la réalisation de projets d'animation dans la structure.

Le réseau s'étoffe peu à peu de jeunes qualifiés au regard des exigences de la direction régionale de la jeunesse et des sports et ceci permet à l'Animation Jeunesse de démultiplier ses actions sur le territoire.

Enfin, et pour tenter d'augmenter les effectifs sur les deux dernières semaines du cycle, les sorties baignade du vendredi ont été ouvertes à la journée, et deux sorties (bowling à Brumath et Aquapark à Lauterbourg) ajoutées en inscription à la carte, mais où les inscrits à la semaine étaient d'office participants. Ceci a permis l'inscription de quelques jeunes en plus et donc de remettre un peu d'ambiance en cette fin de période estivale.

L'été à l'Animation Jeunesse a donc été quelque peu chamboulé, mais grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'équipe, de la participation et de la bonne volonté des élus et des communes du territoire, des institutions ainsi que des jeunes et familles qui ont fait confiance, ce fut « l'été quand même » sur la Basse-Zorn.

10.3. Dernier trimestre 2020

//////// Les congés de la Toussaint

L'Animation Jeunesse a proposé un programme d'activités pour les vacances d'automne. Les effectifs étaient là et les jeunes ont répondu présents aux inscriptions.

Le réseau d'animateurs volontaires de l'AJBZ a également été sollicité.

Cependant, la situation sanitaire s'aggravant, certaines sorties ont dû être remplacées voire annulées.

Cela a été par exemple le cas pour la sortie EUROPAPARK à Rust, ce qui a nécessité le remboursement des 54 inscrits. En alternative, une journée de jeux gratuite au local de Geudertheim (uniquement pour les inscrits à la sortie à Rust) a été organisée, où 15 jeunes étaient présents.

//////// Les accueils permanents

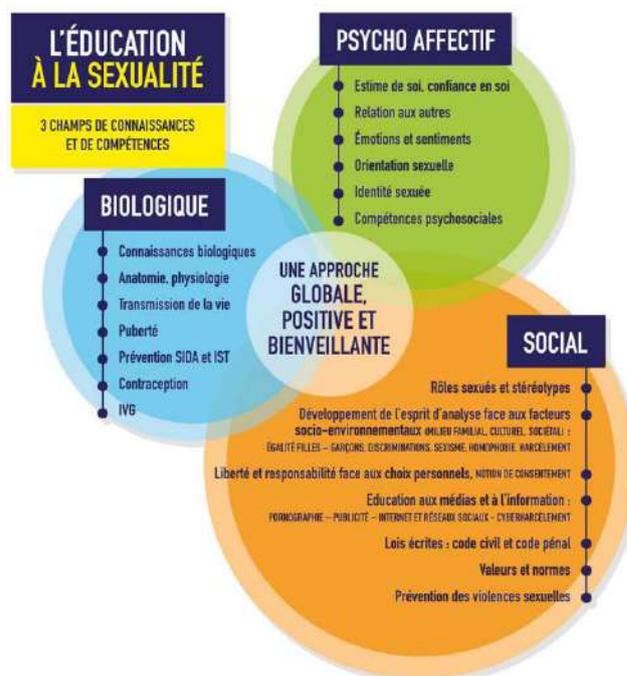
Le contexte sanitaire n'a quasiment pas permis d'ouvrir les locaux jeunes sur la période, puisque cela n'a été possible qu'au mois d'octobre.

Une reprise en janvier est envisagée si les directives gouvernementales le permettent.

//////// Partenariats avec le collège de Hoërdt

L'éducation à la vie sexuelle et affective est inscrite dans les directives ministérielles de l'éducation nationale. C'est une démarche éducative qui vise à apporter aux élèves des informations objectives et des connaissances scientifiques sur le sujet. Cela permet également d'identifier les différentes dimensions de la sexualité : biologique, affective, culturelle, éthique, sociale et juridique.

Avec le professeur de sciences et vie de la terre et l'infirmière scolaire, l'AJBZ a choisi d'inscrire ces interventions dans la continuité et d'intervenir pour tous les cycles du collège avec des approches différenciées selon les âges.



Chaque année, il y aura donc des interventions avec de nouveaux apports et toujours adaptés à la tranche d'âge.

L'intervention **pour les troisièmes** a eu lieu **début décembre**, sur une heure par demi-classe durant les cours d'éducation physique et sportive.

Un questionnaire d'évaluation a été réalisé à chaque fin d'intervention. Ils seront analysés avec Carole EHLENBERGER l'infirmière scolaire et seront étudiés les suites à donner pour les classes de la sixième à la quatrième.

Par ailleurs, d'autres actions sont d'ores et déjà au programme avec le collège pour la suite de l'année scolaire :

- L'exposition « Promenons-nous dans le Web », en mars 2021 pour les classes de 6^e et 5^e.
- L'outil « Savoir, Comprendre, Agir pour dire NON à la Haine » en avril 2021, pour les classes de 3^e.
- L'exposition « Tous Migrants » en mai 2021, pour les classes de 4^e.

Ces outils pourront être également réutilisés chaque année par cycles.

10.4. Actions Transfrontalières PAMINA

Le territoire de la Basse-Zorn fait partie du grand territoire couvert par les actions de l'Eurodistrict PAMINA, dont les bureaux sont situés à Lauterbourg, juste à côté de la frontière.

La FDMJC ALSACE est un partenaire privilégié dans la mise en œuvre d'actions transfrontalières concrètes auprès des jeunes publics.

A ce titre, l'AJBZ participe encore cette année à l'élaboration de trois projets dans ce cadre :

- Le « **PAMINA CHAMPION'S CUP** » a bien été réalisée comme chaque année à cette période, mais dans une version non-transfrontalière puisque les allemands n'ont pas eu le droit de traverser la frontière pour rejoindre à Gamsheim.
Ce sont donc 28 jeunes (de la Plaine du Rhin, du Pays Rhénan et de la Basse-Zorn) qui ont participé à cette belle journée sportive et ludique.
Sur place, une vidéo à destination de ces jeunes allemands qui n'ont pas pu venir a été réalisée.
- Le programme « **ERASMUS+/PAMINA** » est en pause avec l'option travaillée de pouvoir faire la seconde visite d'études (entre professionnels allemands, tchèques, polonais et français) en visioconférence du 22 au 25 mars prochain 2021.
- Le « **PAMINA CAMP** » qui avait été une belle réussite en 2019, a été annulé en 2020 pour encore une fois, cause de COVID. Le séjour avait affiché complet en termes d'inscriptions. Un nouveau projet similaire avec les partenaires pour l'été 2021 est à l'ordre du jour.

10.5. Équipe d'animation de l'AJBZ

//////// Volontaire en service civique

Raphaël GATEAU est présent au sein de l'AJBZ depuis le mois de juin 2019 et sa mission s'est terminée officiellement au 31 mars 2020.

Tout s'est parfaitement déroulé et Raphaël a su se montrer efficace lors du temps fort de l'été où été proposé 6 semaines d'animations diverses et variées.

Du côté du centre culturel, Raphaël GATEAU a assuré également sa mission et était engagé dans le projet des festivités des 50 ans du Centre Culturel de Hoerdt.

//////// Accueil en apprentissage

Le contrat d'apprentissage en cours de Chloé KOEHLHOEFFER, animatrice apprentie, s'achèvera au 31 mars 2021. Elle a finalisé l'unité capitalisable de direction, qui est l'équivalent d'une formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), qui a dû être complétée par des stages pratiques en structures habilitées centres de loisirs. Elle a donc découvert cette fonction sur le territoire de La Plaine du Rhin, car l'AJBZ ne pouvait pas le proposer. Elle a pu travailler avec différentes directrices, ce qui lui a permis de connaître des méthodologies de travail différentes à chaque fois.

10.6. Perspectives

L'avenir sanitaire est instable et se projeter s'avère complexe, pourtant il y aurait matière à discuter puisque l'hiver et le printemps représentent des périodes riches en matière de propositions d'activités.

Imaginer, créer, associer, puis défaire et refaire en tentant de proposer des alternatives toujours plus contraignantes pour nos publics est devenu une gymnastique quotidienne.

Le réseau de jeunes engagés permet de multiplier les équipes et les lieux d'accueil mais cela a des incidences financières et organisationnelles.

L'AJBZ bénéficie d'une équipe solidaire qui a œuvré, par exemple, en structures périscolaires (à Souffelweyersheim et Geudertheim) lorsque le travail « jeunesse » n'était plus possible.

Les taux de fréquentations des activités de l'AJBZ depuis 12 ans n'ont cessé de s'accroître. Aussi la crise sanitaire a eu un impact fort, la chute est significative et les causes en sont certainement multiples :

- les protocoles sanitaires stricts appliqués,
 - les activités impossibles car les prestataires affichent portes closes,
 - la lassitude d'une jeunesse de moins en moins motivée à participer aux activités réalisables collectivement,
 - la peur de contracter le virus et de le transmettre pour les familles,
 - la difficulté de se réinventer tout le temps et pour tout,
 - la peur de s'inscrire car la possibilité d'annulation est toujours présente,
- Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive...

Ainsi, depuis l'été dernier et en accord avec le président, nous avons décidé de ne pas négocier avec la sécurité des usagers et des encadrants, et cela a pu jouer sur l'attractivité des programmes :

- une société de nettoyage professionnelle (SAJO) intervient à chaque fin de journée d'activité pour nettoyer et désinfecter le lieu et notamment en particulier les surfaces contacts,

- un protocole strict (désinfections des mains plusieurs fois par jours, port du masque, respect des distances au maximum) de l'accueil au départ des jeunes et des animateurs,
- un accès interdit aux parents dans les locaux,
- des déplacements en minibus réduits au minimum,
- un programme de vacances à la semaine, pour restreindre les brassages de jeunes.

L'AJBZ n'est pas la seule et certainement pas la plus à plaindre, elle a su rebondir et s'adapter dans ce contexte difficile.

L'objectif et l'espoir de réaliser les prochains programmes et actions avec les partenaires sont bien présents.



11. Conseil Intercommunal des Jeunes

L'engagement et la citoyenneté sont au cœur des débats d'aujourd'hui et les élus locaux ont souhaité marquer de manière forte, leur envie de transmettre la parole aux jeunes générations.

11.1. Premier semestre 2020

En standby également depuis le mois de mars, cet espace d'expression des jeunes élus du CIJ a pu tout de même se réunir le 27 juin pour faire un point de situation.

Constat a été fait que de mars à juin, ce sont presque 4 mois de mandat qui ont été perdus car aucun projet n'a pu avancer. Les jeunes ont donc voté une demande de principe qui sera faite au président de la CCBZ, celle de [reporter d'autant le renouvellement de la mandature afin de pouvoir achever les deux derniers projets en cours](#).

La [Commission 1](#) souhaite aboutir sur l'ouverture prochaine du [local-jeunes de Gries](#) (situé à la place de l'ancienne poste). La mairie a déjà bien avancé sur les travaux de gros œuvres, il a donc été projeté une nouvelle visite sur place pour lister les tâches à réaliser avant de pouvoir ouvrir puis inaugurer officiellement le lieu.

La [Commission 2](#) a estimé qu'il serait compliqué de tenir [la seconde édition de la marche solidaire](#) qui était prévu pour le mois de septembre prochain. Il a donc été décidé de tenter de proposer cet événement soit fin septembre, soit début octobre, en restant attentif aux autres fêtes locales qui pourraient être proposées à cette période.

11.2. Deuxième semestre 2020

//////// Marche solidaire

Le 25 octobre, les jeunes du Conseil Intercommunal des Jeunes ont pu organiser une [marche solidaire en faveur de l'association « Vue du cœur » de Weitbruch](#).

Les jeunes ont voulu maintenir cette marche malgré la crise sanitaire, mais ont dû annuler le repas qu'ils avaient initialement prévu. Les jeunes étaient très motivés et ont été très surpris par [le nombre de marcheurs](#) ayant répondu présents ce jour-là : [200](#).

Tous les bénéfices (1 500 €) de cette marche ont été reversés à l'association « Vue du cœur » qui était aussi présente ce jour-là.



//////// Local jeunes de Gries

Concernant le futur local jeunes de Gries, les jeunes accompagnés des élus adultes avaient débuté les travaux au mois d'octobre 2020, ils ont dû être suspendu à cause de la crise sanitaire. Ils seront certainement finalisés courant 2021.

Le prochain renouvellement du mandat au mois de mars a été décalé pour permettre aux jeunes de rattraper les mois qu'ils ont perdus lors du confinement.

Ceci permettra également de faire participer les jeunes élus actuels au renouvellement du mandat (communication, témoignages, préparation et participation aux réunions publiques, etc.).

Rapport d'activités 2020

Communauté de communes de la Basse-Zorn
34, rue de La Wantzenau – 67720 HCERDT
www.cc-basse-zorn.fr

Septembre 2021

Crédits photos : CCBZ | AJBZ | MADEOS Images